

JEU POUR LA CLASSE

unicef 
unissons-nous
pour les enfants

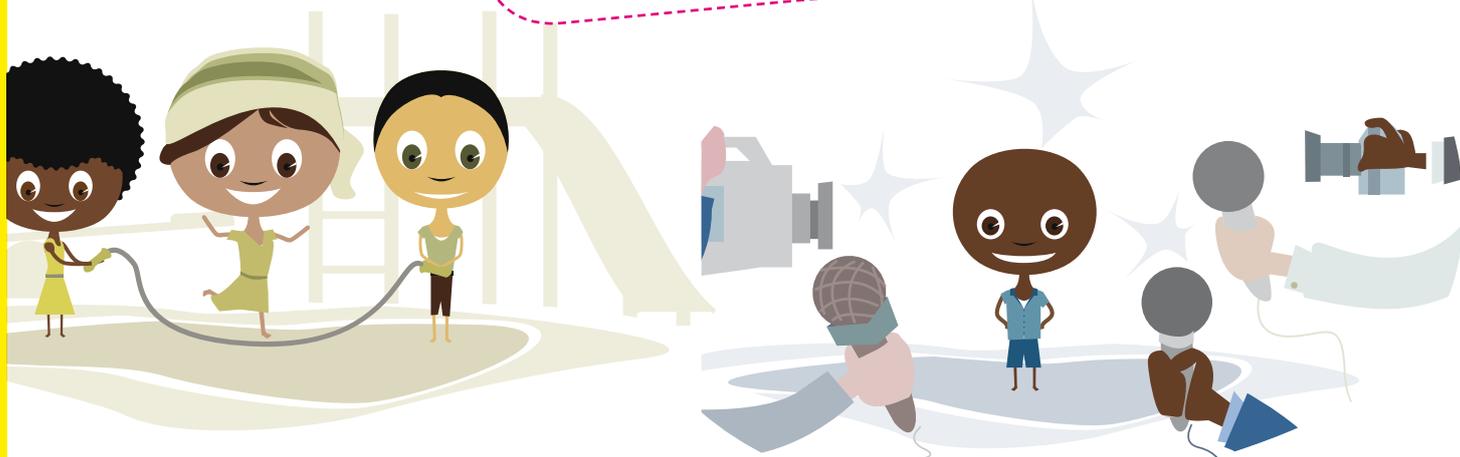


TOUS AUX DÉFIS POUR LES DROITS!



Jeu pour la classe sur les droits de l'enfant

pour le troisième degré
de l'enseignement primaire



INTRODUCTION

Ce jeu pour la classe amusant et dynamique constitue le préambule idéal à un projet sur les droits de l'enfant. En trois heures de cours, vous et vos élèves bénéficiez d'une introduction ludique sur ce que sont les droits de l'enfant, la manière dont ils peuvent être vécus au quotidien et comment ils sont respectés ou non dans différents pays et situations. Parce que tous les enfants du monde ont les mêmes droits !

Vous trouverez la liste des compétences disciplinaires et transversales développées dans le cadre du jeu et des défis qui y sont proposés en page 6. Si, après ce jeu, vous souhaitez approfondir la découverte des droits de l'enfant, une extension complète avec d'autres défis intéressants est disponible sur notre site web, à l'adresse suivante : www.unicef.be/jeupourlaclasse.

BON AMUSEMENT !

L'équipe « éducation » d'UNICEF Belgique

Avant de commencer le jeu, suivez les étapes présentées ci-dessous :

- Prenez **LE CAHIER DES ANNEXES** (les pages avec le bord bleu) qui se trouve au centre de ce manuel. Vous y trouverez les fiches à accrocher dans la classe ou à distribuer aux élèves.
- Accrochez les **PORTRAITS D'ENFANTS** dans la classe (au tableau, au mur...)

GRILLE DES DROITS
Collez les droits de votre enfant ici

5 copies

- Accrochez une **GRILLE DES DROITS** en dessous de chaque portrait d'enfant. Vous trouverez une grille en annexe. Photocopiez-la en 5 exemplaires.

➤ Prenez les quatre feuilles avec les **DROITS DE L'ENFANT**.

Découpez les droits de l'enfant et accrochez les bandes dans la classe.

Découpez les **DROITS DE L'ENFANT** et accrochez dans la classe. ✂

Tu as le droit d'avoir une opinion.

Tu as le droit d'être protégé contre le travail des enfants.

Tu as le droit d'avoir une vie saine et une bonne santé.

Tu as le droit d'être protégé contre la violence et l'exploitation.

Tu as le droit de jouer.

Tu as le droit d'être protégé contre la maltraitance, la violence et l'exploitation.

Tu as le droit d'être protégé contre la guerre.

Tu as le droit d'avoir un endroit où te sentir chez toi.

Les enfants réfugiés ont droit à une protection spéciale.

Tu as le droit à la liberté.

Tu as le droit à un nom et à une nationalité.

Tu as le droit à l'enseignement.

Les enfants porteurs de handicap ont droit à une protection et à des soins spéciaux.

Tu as le droit d'être protégé contre le travail des enfants.

Tu as le droit d'avoir une vie saine et une bonne santé.

Les enfants porteurs de handicap ont droit à une protection et à des soins spéciaux.

Tu as le droit d'être protégé contre la violence et l'exploitation.

Tu as le droit de jouer.

Les enfants réfugiés ont droit à une protection spéciale.

Tu as le droit à la liberté.

Tu as le droit d'avoir un endroit où te sentir chez toi.

➤ Photocopiez la feuille **DROITS DE L'ENFANT**

(sur laquelle se trouvent les 12 vignettes) en 5 exemplaires.

Découpez les vignettes et mélangez-les dans une boîte avec les images vers le bas.

5 copies

DROITS DE L'ENFANT

Tu as le droit d'avoir une opinion.

Tu as le droit d'être protégé contre le travail des enfants.

Tu as le droit d'avoir une vie saine et une bonne santé.

Tu as le droit d'être protégé contre la violence et l'exploitation.

Tu as le droit de jouer.

Tu as le droit d'être protégé contre la violence et l'exploitation.

Tu as le droit d'être protégé contre la guerre.

Tu as le droit d'avoir un endroit où te sentir chez toi.

Les enfants porteurs de handicap ont droit à une protection et à des soins spéciaux.

Tu as le droit d'être protégé contre le travail des enfants.

Tu as le droit d'avoir une vie saine et une bonne santé.

Les enfants porteurs de handicap ont droit à une protection et à des soins spéciaux.

Tu as le droit d'être protégé contre la violence et l'exploitation.

Tu as le droit de jouer.

Les enfants réfugiés ont droit à une protection spéciale.

Tu as le droit à la liberté.

Tu as le droit d'avoir un endroit où te sentir chez toi.

➤ Photocopiez également en cinq exemplaires :

DÉFI 2
Cherchez les 7 différences
Les deux chambres ont le même aspect, mais sont différentes. Indiquez les 7 différences avec une croix.

DÉFI 3
Donnez-nous un chez-nous
À gauche, vous voyez 5 enfants de différents pays. À droite, vous voyez les drapeaux de leur pays. Reliez chaque enfant au drapeau de son pays. Donnez-lui un chez-vous !

DÉFI 4
Vive la liberté
Soké de Corée du Nord n'est pas libre de circuler à sa guise. Menez-la vers la liberté. Rendez-la heureuse !

5 copies

5 copies

5 copies

La feuille avec les deux dessins de **LA CHAMBRE D'ADO.**

La feuille avec les **PERSONNAGES** et les **PAYS.**

La feuille avec le **LABYRINTHE.**

➤ Vous avez aussi besoin de :

- Cinq bâtons de colle.
- Des feuilles vierges pour tous les élèves.
- Des marqueurs ou crayons pour tous les élèves.
- Cinq stylos à bille.
- Des plumiers.
- Un cartable ou une corbeille à papier vide.
- Cinq gommes, crayons, stylos à bille, marqueurs fluorescents et lattes.
- Cinq papiers. Écrivez sur chaque papier l'une des phrases suivantes :
 - » Aller chercher de l'eau
 - » Confectionner des vêtements
 - » Traire les vaches
 - » Pêcher
 - » Cuisiner
- Bandeau + latte.
- Quelque chose pour mesurer le temps : chronomètre, horloge...



BUT DU JEU

Le but du jeu est que chaque personnage puisse jouir de tous ses droits. Pour ce faire, chaque groupe doit remporter les douze vignettes des droits de l'enfant afin de remplir leur grille des droits.



DURÉE DU JEU

Prévoyez trois séquences de 50 minutes.
Le temps de préparation n'est pas inclus dans la durée du jeu.



COMMENT JOUER ?

1. Divisez la classe en **CINQ ÉQUIPES**.
2. Faites une **BRÈVE INTRODUCTION** : il s'agit d'un jeu sur les droits de l'enfant, en y jouant, nous allons apprendre ce que sont les droits de l'enfant, les différents droits qui existent, pourquoi ils existent, etc. Les élèves ne doivent rien savoir de plus à ce sujet pour l'instant.
3. Il y a cinq personnages (présentez-les à la classe avec une photo et un nom, mais ne dévoilez pas encore leur histoire), chaque équipe va « jouer » pour un personnage en recueillant douze droits de l'enfant.
4. Faites choisir **UN PERSONNAGE** à chaque équipe. Accrochez les personnages à un endroit bien visible et donnez à chaque équipe le nom, l'âge et le pays de leur personnage. Ne dévoilez pas encore son histoire.
5. Montrez les **GRILLES DES DROITS** et accrochez-les près des personnages.
6. Les cartes (5 x 12) avec les **DROITS DE L'ENFANT** se trouvent dans une boîte à l'avant de la classe.
7. Les équipes doivent à présent effectuer **DOUZE DÉFIS**. Chacun leur permet de gagner un droit.
8. Lisez le défi à haute voix, donnez (le cas échéant) à chaque équipe le matériel nécessaire et donnez-leur le temps d'effectuer le défi. Chaque défi mentionne le temps imparti.
9. Les solutions des défis se trouvent dans ce dossier. Le but n'est pas d'être très strict par rapport au résultat. Ce qui compte c'est que tout le monde participe. Veillez donc à ce que tous les élèves jouent dans chaque équipe. Encouragez les enfants qui restent au second plan à participer, les défis sont amusants et faciles. L'objectif principal est que tout le monde s'amuse en jouant et travaille ensemble.

10. Les élèves ayant relevé leur défi peuvent piocher un **DROIT** dans la boîte.
Attention : Lorsqu'il pioche une vignette, l'enfant ne peut pas regarder et choisir la vignette de son choix. Il s'agit d'un tirage aléatoire.
11. Chaque équipe conserve les vignettes gagnées. Tous les trois défis, les équipes peuvent s'entraider afin de rassembler les droits pour leur personnage. C'est le moment de se les **ÉCHANGER**. Chaque équipe en choisit une autre pour procéder à l'échange. On ne peut échanger qu'une vignette par tour.
12. Après l'échange, chaque équipe colle les droits rassemblés sur la **GRILLE DES DROITS** à côté de son personnage.
13. Après l'échange et le collage, chaque équipe retourne à sa « base » et trois nouveaux défis sont effectués.
14. Le jeu se poursuit ainsi jusqu'à ce que tous les défis soient terminés.
15. Les équipes auront maintenant collé certains droits sur leur Grille des droits et il leur en restera. Il y a dès lors un **ÉCHANGE FINAL** : toutes les équipes peuvent échanger des droits et s'entre-aider pour rassembler ceux de leur personnage. Les équipes peuvent également retirer les papiers restants de la boîte.
16. Une fois toutes les grilles des droits remplies, les équipes peuvent tour à tour découvrir le portrait de leur personnage et **LIRE À HAUTE VOIX LE TÉMOIGNAGE** de celui-ci devant la classe.
17. Important lors de cette lecture à haute voix : l'équipe demande à la classe d'établir une relation entre les droits rassemblés pour l'enfant et ce qui est raconté dans l'histoire. Les élèves remarqueront que certains droits s'appliquent très concrètement à leur personnage. D'autres droits entrent moins en ligne de compte. C'est pourquoi il est important que vous insistiez sur le fait que tous les droits doivent être respectés pour tous les enfants à travers le monde. Certains enfants voient davantage leurs droits violés que d'autres, certains ont davantage besoin que certains de leurs droits spécifiques soient protégés. Les élèves remarqueront qu'il y a plus de droits discutés dans les témoignages que les 12 droits qu'ils ont rassemblés. De quels droits s'agit-il ? Et qu'est-ce que les élèves trouvent important ? À la fin de ce manuel, vous trouverez les cinq témoignages dans lesquels sont repris les droits en application. Vous trouverez plus d'informations sur la Convention relative aux droits de l'enfant sur www.unicef.be/kids > coin des actus > droits de l'enfant. Plus de défis et de témoignages sont disponibles sur www.unicef.be/jeupourlaclasse.
18. Pour terminer, demander à chaque groupe de se mettre dans la peau de son personnage et d'imaginer un témoignage sur le thème suivant : quel serait la réaction de votre personnage s'il découvrait que l'on a travaillé à lui donner un meilleur accès à ses droits fondamentaux ? Cette activité peut être réalisée sur papier (illustration, phylactère, texte, etc.), sous forme d'expression orale (saynète, slogan, etc.) ou autre.
19. Vous pouvez **POURSUIVRE** ce jeu de deux manières :
 - » Vous pouvez annoncer que des défis supplémentaires suivront pour en apprendre davantage sur les droits de l'enfant (y passer tout de suite ou le planifier pour une leçon suivante). Les défis supplémentaires sont disponibles sur : www.unicef.be/jeupourlaclasse
 - » Proposez aux élèves de découvrir plus d'informations concernant ... sur le site web d'UNICEF dédié aux enfants : <http://www.unicef.be/kids>

SOCLES DE COMPÉTENCE

Compétences transversales et disciplinaires développées au cours du jeu

FRANÇAIS

COMPÉTENCES TRANSVERSALES :

» Attitudes relationnelles :

Se connaître, prendre confiance:

- se prendre en charge,
- prendre des responsabilités,
- faire preuve de curiosité intellectuelle,
- être sensible à la vie, à la nature, à l'art.

Connaître les autres et accepter les différences:

- écouter,
- dialoguer,
- travailler en équipe,
- laisser s'exprimer.

» Saisir l'information:

- avoir une connaissance satisfaisante de la langue française pour véhiculer l'information;
- utiliser d'autres codes, d'autres langages (par ex., les langages de l'image, du graphique...);
- transposer en langue française des signes d'autres langages (par ex., le langage mathématique);

» Utiliser l'information:

- utiliser l'information dans l'exécution de tâches analogues;
- imiter une information, la transposer dans des situations nouvelles.

» Communiquer l'information:

- communiquer les démarches effectuées, les résultats d'une enquête, d'une recherche documentaire...

LIRE :

» Orienter sa lecture en fonction de la situation de communication:

Adapter sa stratégie de lecture en fonction du projet, du document et du temps accordé : lecture intégrale ou sélective.

» Elaborer des significations – Gérer la compréhension du document pour :

- dégager les informations explicites et implicites ;
- vérifier des hypothèses émises ou proposées ;
- percevoir le sens global afin de pouvoir reformuler et exécuter un enchaînement de consignes.

» Traiter les unités lexicales – Comprendre en :

- émettant des hypothèses sur le sens d'un mot, découvrant la signification d'un mot à partir du contexte ;
- confirmant le sens d'un mot.

ÉCRIRE :

» Orienter son écrit en fonction de la situation de communication en tenant compte des critères suivants :

- De l'intention poursuivie (informer, raconter, donner du plaisir, ...)
- Du projet, du contexte de l'activité
- Du genre de texte choisi ou imposé

» Elaborer des contenus – Rechercher et inventer des idées, des mots, ... (histoire, informations, arguments, ...)

» Assurer l'organisation et la cohérence du texte

» Utiliser les unités grammaticales et lexicales – Utiliser un vocabulaire précis et adapté à la situation de communication

PARLER – ÉCRIRE :

» Orienter sa parole et son écoute en fonction de la situation de communication en tenant compte :

- de l'intention poursuivie ;
- des contraintes de l'activité ;
- des modalités de la situation.

» Elaborer des significations – Présenter le message ou y réagir – Réagir à un document en interaction éventuelle avec d'autres, en exprimant son opinion personnelle accompagnée d'une justification cohérente – Veiller à la présentation phonique du message.

MATHÉMATIQUES

COMPÉTENCES TRANSVERSALES :

- » Analyser et comprendre un message
- » Résoudre, raisonner et argumenter
- » Structurer et synthétiser

CALCULER :

- » Identifier et effectuer des opérations dans des situations variées.
- » Choisir et utiliser avec pertinence le calcul mental, le calcul écrit ou la calculatrice en fonction de la situation.

EVEIL SCIENTIFIQUE

- » Identifier des indices et dégager des pistes de recherche propres à la situation – Dans le cadre d'une énigme, agencer les indices en vue de formuler au moins une question, une supposition, une hypothèse – Proposer au moins une piste de résolution possible.
- » Confronter les pistes perçues, préciser des critères de sélection des pistes et sélectionner selon ces critères – Emettre une opinion, la développer, l'argumenter – Reformuler les pistes retenues en fonction des regroupements opérés et planifier le travail de recherche (contraintes, répartition du temps et des tâches).

EDUCATION PHYSIQUE

COOPÉRATION SOCIOMOTRICE :

- » Respecter les règles convenues dans l'intérêt du groupe et en fonction du but à atteindre
- » Agir collectivement dans une réalisation commune
- » Agir avec fair-play, dans la défaite et la victoire, dans le respect de soi et de ses partenaires (coéquipiers et adversaires)

EDUCATION ARTISTIQUE

COMPÉTENCES TRANSVERSALES :

- » S'approprier un langage sensoriel – Discriminer des éléments auditifs, visuels, ...
- » Exprimer une émotion ressentie face à une situation particulière
- » Collaborer – Confronter des capacités individuelles pour réaliser une production collective
- » Oser affirmer son plaisir et présenter sa production – Positiver sa production et celle des autres

EVEIL HISTORIQUE ET GÉOGRAPHIQUE

- » Agir et réagir à propos de faits, de situations, de problèmes liés aux Droits Humains
- » Identifier, comparer des aspects concrets du mode de vie en société dans nos régions et dans d'autres, en tenant compte du fait que notre société est multiculturelle.



1 SANS LES MAINS

NÉCESSAIRE : Feuilles vierges et un marqueur pour tous les élèves.

TEMPS POUR TERMINER LE DÉFI : 2 minutes.

DÉFI : Imaginez que vous souffriez d'un handicap et que vous ne puissiez pas utiliser vos mains, comment le vivriez-vous ? Expérimentez-le en effectuant ce défi. Prenez tous une feuille de papier et dessinez une fleur. Sans utiliser les mains ! Vous pouvez quand même utiliser les bras et les coudes. Retirez à l'avance le capuchon de votre marqueur et fixez votre feuille avec votre plumier.

SOLUTION : Lorsque les membres de l'équipe ont chacun dessiné (ou au moins essayé de dessiner) une fleur, l'équipe peut piocher un droit dans la boîte.



DROIT DE L'ENFANT :

Si les enfants sont déjà vulnérables dans un monde régi par des adultes, les **enfants handicapés** le sont tout particulièrement. C'est pourquoi ils **ont droit à un traitement et à une protection spécifiques**.

2 CHERCHEZ LES 7 DIFFÉRENCES

NÉCESSAIRE : Pour chaque équipe, une copie de la feuille avec les deux dessins de la chambre d'ado (disponible dans les annexes).

TEMPS POUR TERMINER LE DÉFI : 1 minute.

DÉFI : Qui a sa propre chambre dans la classe ? Qui partage sa chambre avec un frère ou une sœur ? Le défi suivant concernera un endroit qui vous appartient. Deux chambres d'ado vont vous être présentées. Elles se ressemblent, mais ne sont pas tout-à-fait identiques. Cherchez les sept différences et marquez-les d'une croix.

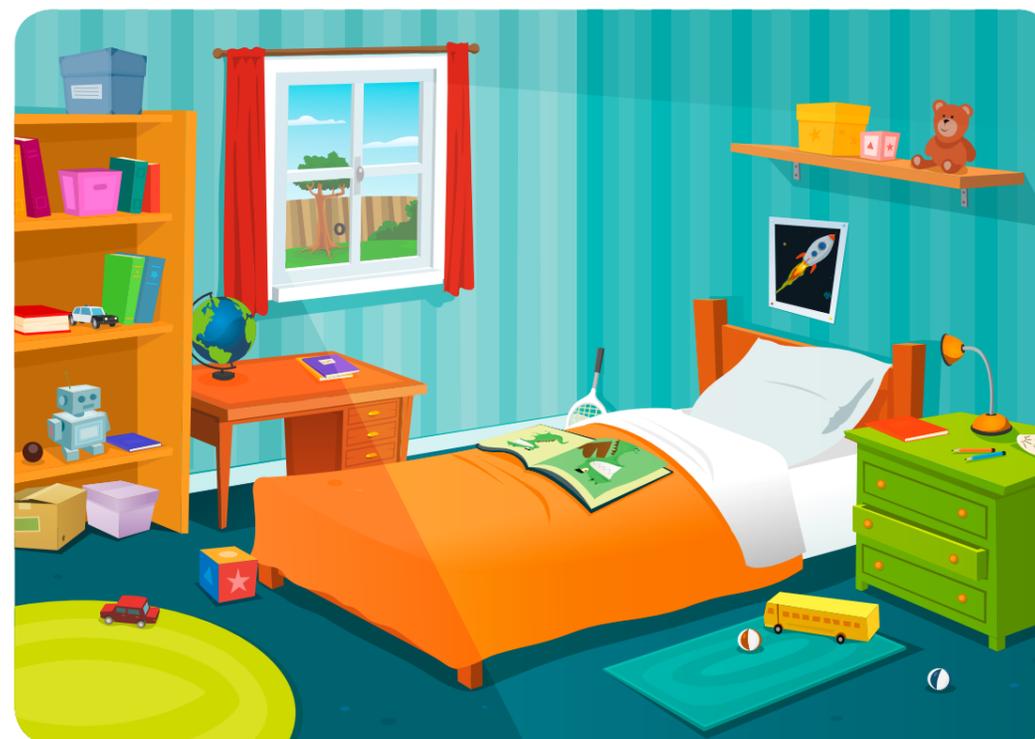
SOLUTION : Toutes les équipes ayant découvert les sept différences en moins d'une minute peuvent piocher un droit dans la boîte.



DROIT DE L'ENFANT :

Sa propre chambre que l'on peut aménager comme on le souhaite c'est chouette, mais peut-être pas vraiment nécessaire. Chaque enfant a toutefois besoin d'un endroit où il a son intimité. Vous avez donc **droit à un endroit où vous vous sentez chez vous**.

➤ **Solution défi 2 :** nounours, crayon, tapis, livre sur le lit, robot, voiture, livre vert dans la bibliothèque.



3 DONNEZ-NOUS UN CHEZ-NOUS

NÉCESSAIRE : Pour chaque équipe, une copie de la feuille avec les enfants et les drapeaux (voir : Annexes).

TEMPS POUR TERMINER LE DÉFI : 1 minute.

DÉFI : Certains enfants n'habitent plus dans leur pays d'origine, d'autres n'ont pas de patrie du tout. Sur la feuille, il y a cinq enfants qui ont perdu leur pays, c'est à vous de les relier au drapeau de leur pays.

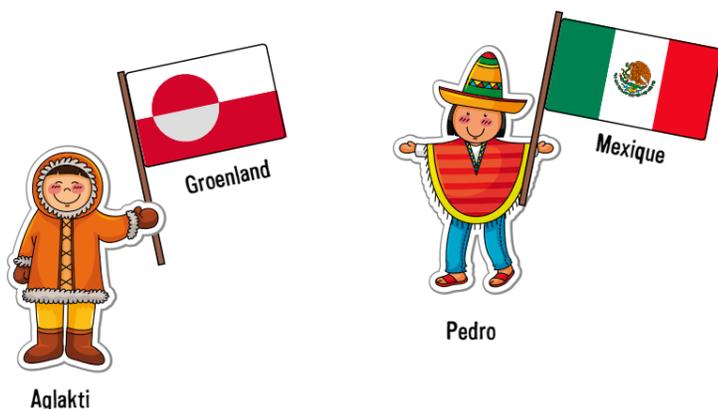
SOLUTION : Toute équipe capable d'associer les enfants aux bons drapeaux dans la minute peut piocher un droit dans la boîte.



DROIT DE L'ENFANT :

Vous avez **droit à votre propre nom et à une nationalité**. À la naissance, on vous attribue un nom et vous appartenez à un pays. Ceci est également mis sur papier et c'est très important parce que sans papiers, un enfant ne peut par exemple pas aller à l'école ou à l'hôpital. Les enfants qui n'ont pas de nom et de nationalité n'ont pas de patrie et n'existent pour ainsi dire pas. Ils sont dès lors extrêmement vulnérables. Ils peuvent facilement être retirés à leurs parents, enlevés, enfermés...

► solution défi 3



ÉCHANGE ET COLLAGE !

4 APORTEZ VOTRE PIERRE À L'ÉDIFICE

NÉCESSAIRE : Tous les plumiers de la classe.

TEMPS POUR TERMINER LE DÉFI : 3 minutes.

DÉFI : On ne peut pas passer tout son temps à apprendre à compter et à écrire, à réfléchir et à travailler. Il faut aussi régulièrement se reposer et prendre du temps libre. Nous allons donc jouer avec toute la classe : prenez tous les plumiers et construisez une tour aussi haute que possible. Chaque équipe peut placer à son tour un plumier sur la tour. Conseil : vous pouvez effectuer ce défi dehors ou dans une petite salle.



SOLUTION : Pour ce défi ce sont surtout l'enthousiasme et le plaisir qui comptent. Toute équipe qui participe bien à la tour construite par la classe peut piocher un droit dans la boîte.

DROIT DE L'ENFANT :

Jouer et faire du sport est important pour le développement d'un enfant. Jouer et apprendre vont de pair. C'est pourquoi tous les enfants doivent disposer du temps et de l'espace pour jouer. Vous avez le **droit de jouer**, le droit au repos, au temps libre, aux loisirs et le droit de participer à l'art et à la culture.

5 FOURNITURES SCOLAIRES

NÉCESSAIRE : Un cartable ou une corbeille à papier vide.

Pour chaque équipe : une gomme, un crayon, une latte, un stylo à bille et un marqueur fluorescent.

TEMPS POUR TERMINER LE DÉFI : 3 minutes.

DÉFI : Nous allons rassembler des fournitures scolaires. Le cartable ou la corbeille à papier est placé au milieu. Tous les élèves de la classe s'assoient autour dans un large cercle. Chaque membre de l'équipe doit envoyer quelque chose dans le cartable. Faites lancer quelque chose aux membres de l'équipe chacun à leur tour. Chaque équipe peut lancer le même nombre de fois (indépendamment de la taille du groupe). S'il reste du temps, les participants ont des chances supplémentaires de lancer les fournitures dans le cartable. Conseil : vous pouvez également effectuer ce défi dehors ou dans une salle.



SOLUTION : Toutes les équipes ayant envoyé au moins trois choses dans le cartable peuvent piocher un droit dans la boîte.

DROIT DE L'ENFANT :

Vous avez **droit à l'éducation**. L'enseignement primaire est gratuit pour chaque enfant et (dans certains pays) obligatoire. Pourquoi est-ce si important que les enfants bénéficient d'une éducation et aillent à l'école ? Parce que cela donne aux enfants la possibilité d'échapper à la pauvreté et les aide à se construire une vie saine et de qualité. Selon l'UNICEF, 57 millions d'enfants à travers le monde ne vont pas à l'école. Plus de la moitié d'entre eux sont des filles.

6 RÉFUGIÉS

NÉCESSAIRE : Du papier et un stylo à bille pour chaque équipe.

TEMPS POUR TERMINER LE DÉFI : 3 minutes.

DÉFI : Écoutez bien ce problème et essayez de le résoudre :

La guerre a éclaté quelque part dans le monde et 1500 personnes prennent la fuite en raison des combats entre des soldats du gouvernement et des rebelles dans leur ville. Parmi ces 1500 réfugiés, 1058 sont des adultes, les autres sont des enfants. Les 1058 adultes sont hébergés dans un camp de tentes dans les montagnes et pour les enfants, un camp séparé est construit avec une salle de classe et une aire de jeux. Ce camp fait également l'objet d'une surveillance supplémentaire. En sachant que 26 enfants dorment dans une tente, combien de tentes devez-vous monter pour offrir un endroit où passer la nuit à tous les enfants ?

SOLUTION : N'hésitez pas à lire le problème deux fois et donnez 3 minutes aux enfants pour le résoudre. Le nombre de tentes nécessaires pour faire dormir les 442 enfants est de 17. (1500 réfugiés – 1058 adultes = 442 enfants / 26 enfants par tente = 17 tentes).

Si l'équipe a trouvé ce résultat, alors elle peut piocher un droit dans la boîte.

DROIT DE L'ENFANT :

Les enfants réfugiés ont droit à une protection spéciale. Les enfants perdent parfois leurs parents dans une situation de guerre, en cas de catastrophe, en raison de la pauvreté, etc. Ils prennent la fuite et arrivent dans leur propre pays ou dans les pays voisins dans de grands camps de réfugiés ou chez nous dans un centre d'asile. Les enfants ont droit à une protection supplémentaire, à une bonne nourriture, à un toit (une tente) au-dessus de leur tête, à des médicaments, à des toilettes et à un endroit où se laver, à une éducation... Souvent ces enfants n'obtiennent pas cela, même pas dans notre pays. Et cela ne se peut pas, car tous les enfants doivent pouvoir jouir de tous leurs droits !



ÉCHANGE ET COLLAGE !

7 GUERRE ET PAIX

NÉCESSAIRE : Du papier et un stylo à bille pour chaque équipe.

TEMPS POUR TERMINER LE DÉFI : 4 minutes.

DÉFI : Il y a des guerres partout dans le monde. Ce sont les adultes qui commencent ces guerres et décident par les armes. Mais ce sont souvent les enfants qui en sont les principales victimes. C'est à vous d'écrire un court poème avec votre équipe sur ou contre la guerre. Ce poème doit contenir les mots suivants : « paix » – « guerre » – « bombes » – « fleurs » – « espoir ».

SOLUTION : Après trois minutes, tout le monde dépose son stylo et une personne de chaque équipe récite son poème. Toutes les équipes ayant un texte avec les cinq mots clés peuvent piocher un droit dans la boîte.

DROIT DE L'ENFANT :

Vous avez le droit d'être protégé contre la guerre. Cela veut notamment dire que les enfants de moins de 18 ans ne peuvent pas participer au combat, que les enfants reçoivent des soins supplémentaires lorsqu'ils sont blessés ou lorsqu'ils perdent leurs parents, lorsqu'ils assistent à ou vivent des choses graves...

Dans certains pays, les enfants doivent participer à la guerre, il s'agit d'enfants soldats. Les adultes les obligent à se battre. Ils participent à des choses horribles qu'ils ne pourront plus jamais oublier. La guerre semble être une affaire d'adultes, mais beaucoup d'enfants y sont impliqués.



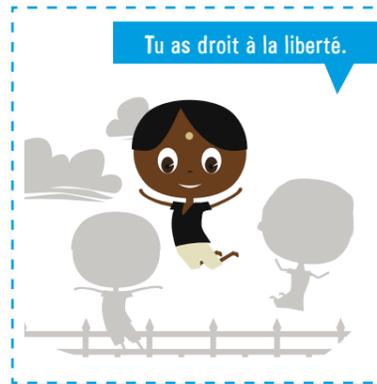
8 VIVE LA LIBERTÉ

NÉCESSAIRE : Pour chaque équipe, la feuille avec le labyrinthe.

TEMPS POUR TERMINER LE DÉFI : 2 minutes

DÉFI : Tous les enfants n'ont pas la liberté d'agir ou de circuler à leur guise. Sook non plus, aidez Sook à trouver le chemin de la liberté.

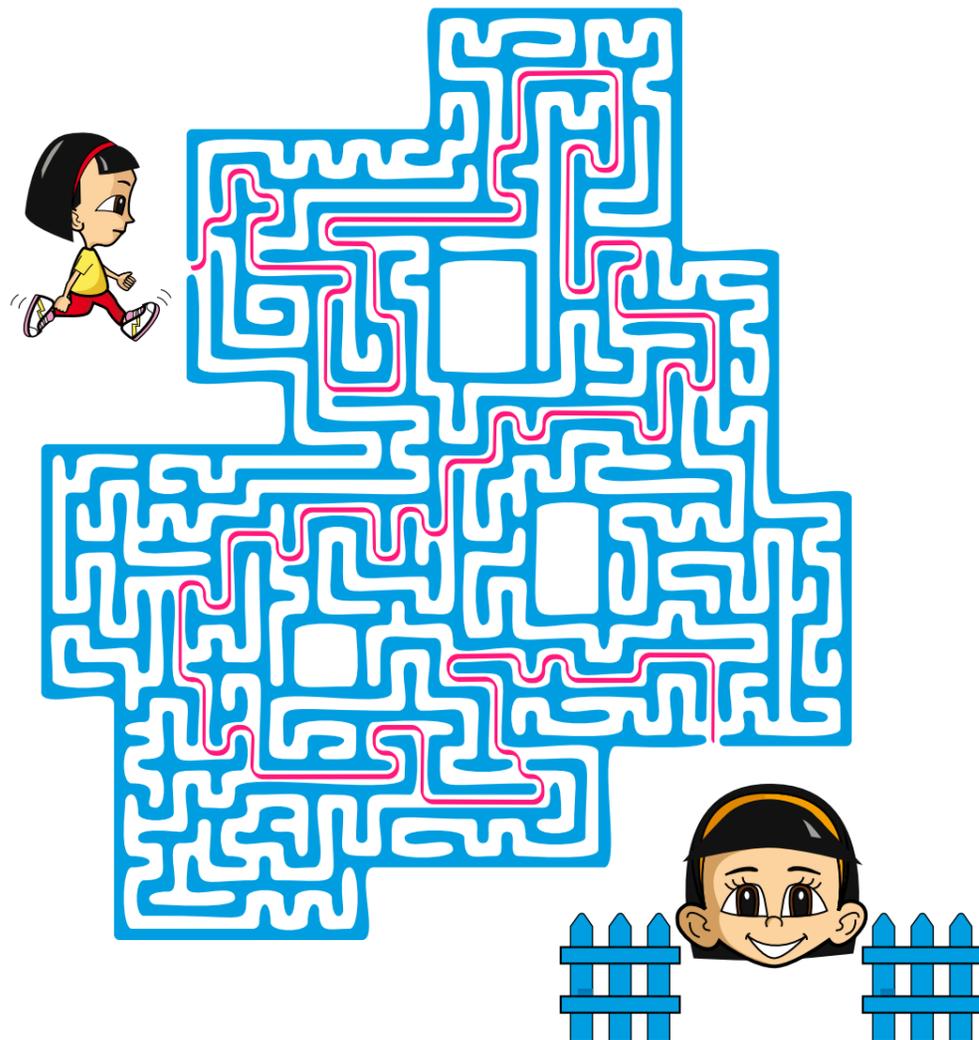
SOLUTION : Toute équipe résolvant correctement le labyrinthe prend un droit.



DROIT DE L'ENFANT :

*Vous avez **droit à la liberté**. Cela veut dire un certain nombre de choses : vous ne pouvez pas être enlevé (par exemple, par l'un de vos parents dans un autre pays), vous êtes libre d'exprimer votre opinion (en respectant celle des autres), de former un club et d'être membre d'une association (mais vous ne pouvez pas en exclure les autres) et de choisir votre propre religion (vous adoptez habituellement celle de vos parents, mais vous n'y êtes donc pas obligé).*

➤ solution défi 8



ANNEXES

- Quatre feuilles avec les droits de l'enfant, trois par feuille.
- Cinq portraits d'enfants.
- Grille des droits.
- Feuille avec 12 vignettes (droits de l'enfant en petit).
- Défi 2 : Cherchez les 7 différences (deux dessins de la chambre d'ado).
- Défi 3 : Donnez-nous un chez-nous (personnages et drapeaux).
- Défi 8 : Vive la liberté (labyrinthe).

Découpez les

DROITS DE L'ENFANT

et accrochez-les dans la classe. ✂

Tu as le droit d'avoir
une opinion.



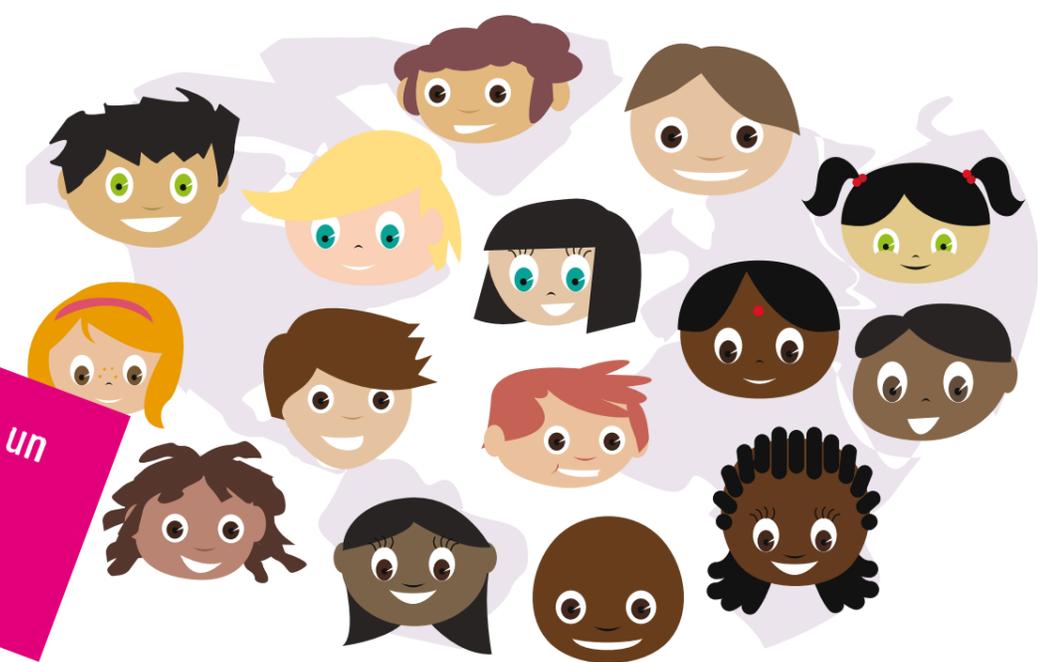
Tu as le droit d'être
protégé contre le
travail des enfants.



Tu as le droit d'avoir
une vie saine et une
bonne santé.



Tu as droit à un nom et à une nationalité.



Tu as droit à l'enseignement.



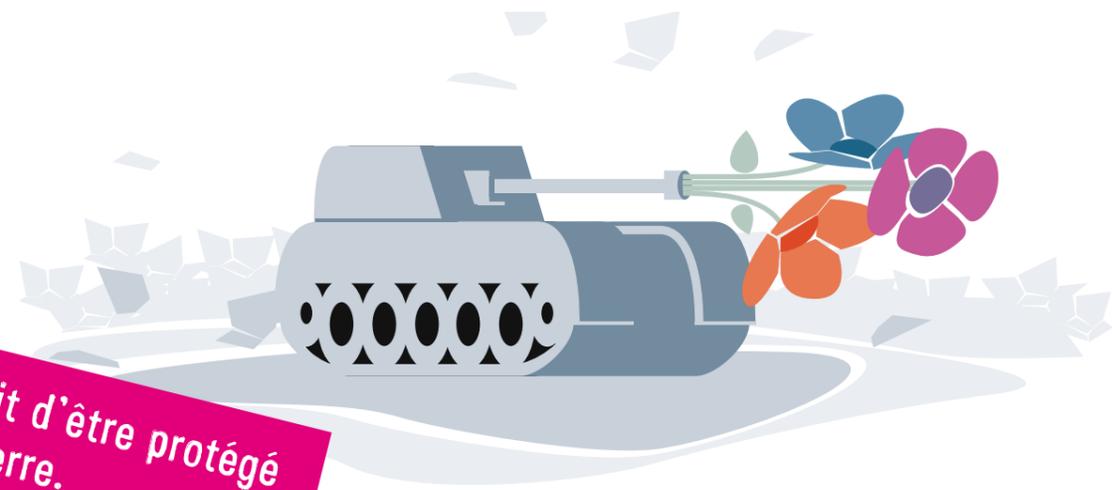
Les enfants porteurs de handicap ont droit à une protection et à des soins spéciaux.





Tu as le droit de jouer.

Tu as le droit d'être protégé
contre la maltraitance,
la violence et l'exploitation.



Tu as le droit d'être protégé
contre la guerre.

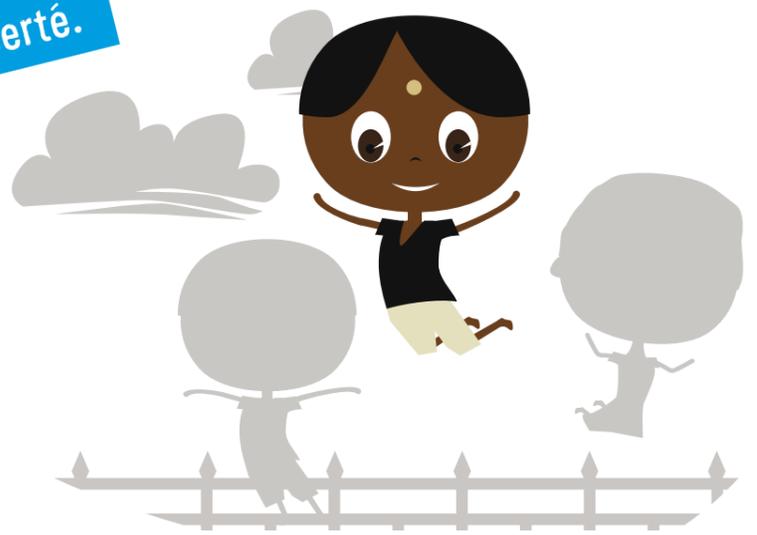
Tu as droit à un endroit où te sentir chez toi.



Les enfants réfugiés ont droit à une protection spéciale.



Tu as droit à la liberté.



Thibaut
16 ans
Liège, Belgique



Thibaut
16 ans
Liège, Belgique

C'EST MON HISTOIRE...

Salut, moi c'est Thibaut. Et oui, je suis en fauteuil roulant. Un accident m'a paralysé les jambes. Et ma tête non plus ne tourne plus tout à fait rond. Au début, les docteurs ne m'ont pas dit que je resterais handicapé à vie. Avec mes parents, on ne savait pas quoi faire.

Je trouve stupide qu'on me qualifie de « handicapé », je suis un garçon souffrant d'un handicap, c'est différent. Je veux que l'on me traite normalement. Quand les gens me regardent bizarrement, je leur demande : « Vous avez un problème ? ». Ça les remet à leur place.

J'adore le foot, je suis supporter du Standard et des Diables rouges. Je fais aussi du foot en fauteuil roulant. Je me rends aux entraînements en bus. Un jour, je suis arrivé en retard et l'entraîneur m'a demandé inquiet si je ne m'étais rien cassé. C'était stupide. Pourquoi est-ce que je me casserais quelque chose en bus ? Parce que je suis en fauteuil roulant ?

Je fréquente une école spéciale pour les enfants souffrant d'un handicap. Je dois apprendre le métier de boulanger. Je voulais être vétérinaire, mais mon école n'enseigne pas les sciences. Pourquoi pas ? Cela me gêne la vie. Je suis suffisamment intelligent.

J'ai peur d'être exclu, plus tard dans le monde des adultes. Quand j'aurai 18 ans, je veux une carte de banque, un GSM et une clé de la porte d'entrée, comme mon frère soi-disant « normal ». Et je veux fréquenter la maison des jeunes de la ville. Comme ça j'aurai aussi des copains en dehors de l'école. Avant, je jouais du djembé avec un groupe d'enfants. Maintenant, mes parents ne veulent plus. Ils disent que je n'y ai pas ma place. Si vous me voyez dans la rue ou à l'école, faites comme si de rien n'était. J'ai accepté mon handicap, à votre tour maintenant.

Ichhabati Jhadia
11 ans
Odisha, Inde



Ichhabati Jhadia
11 ans
Odisha, Inde

C'EST MON HISTOIRE...

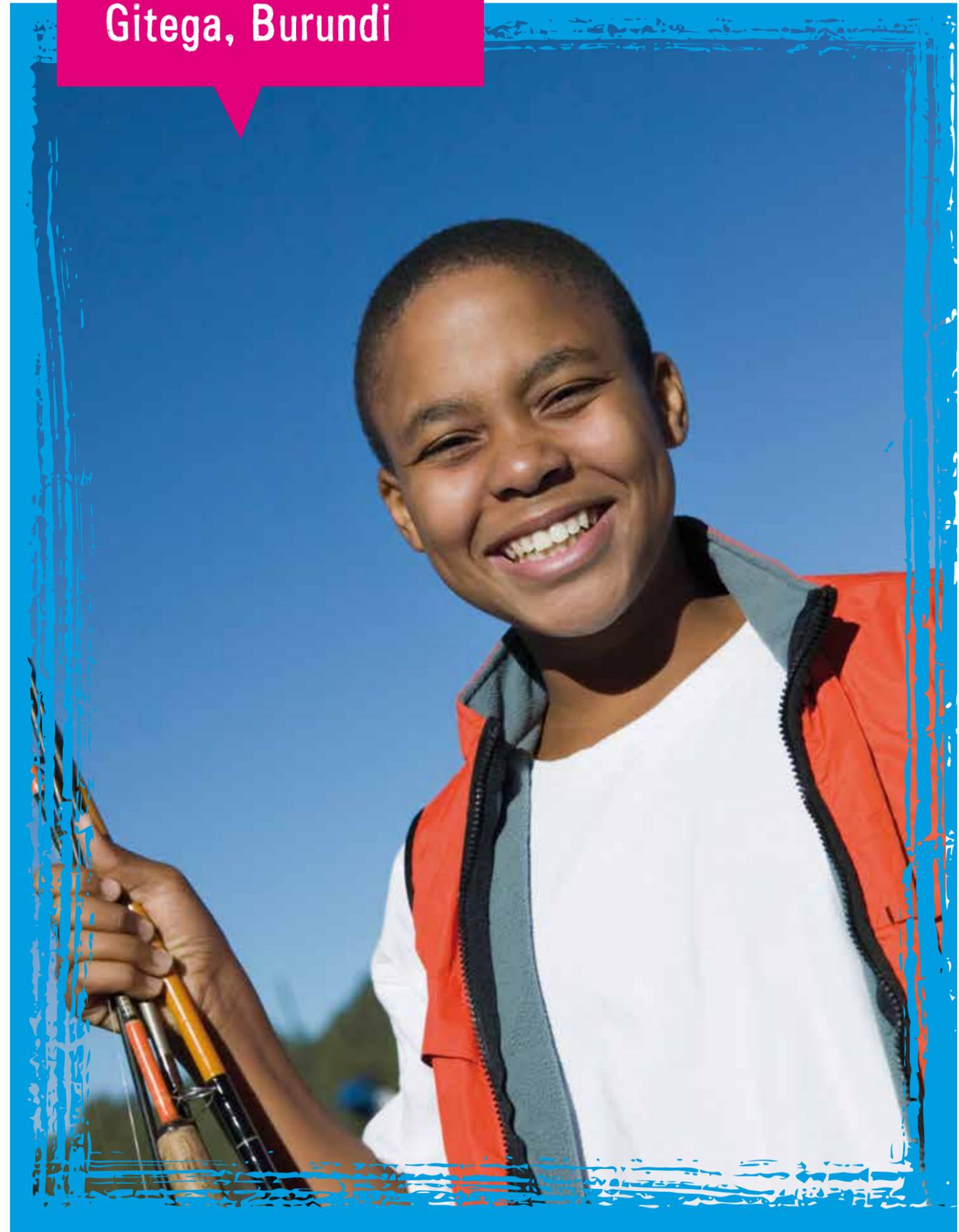
Bonjour, moi c'est Ichhabati, j'habite en Inde. C'est un grand pays d'Asie du Sud en dessous de la Chine. Dans mon pays, il y a encore des tigres et des éléphants indiens. Plus d'1 milliard de personnes y vivent. C'est un 1 suivi de neuf zéros. J'ai appris ça à l'école. Je vais à l'école avec ma copine dans un petit village de l'état d'Odisha.

Dans mon pays, il y a différentes castes. J'appartiens à celle des Paroja, nous ne sommes pas nombreux. Nous sommes une minorité. Nous obtenons donc moins facilement nos droits que les autres. À la maison, je parle notre langue, le desia. Mais la maîtresse parle orya. C'est ma copine qui m'a appris cette langue. Heureusement, sinon je n'aurais pas pu suivre les cours. Notre école reçoit du matériel de l'UNICEF.

De nombreux enfants ne peuvent pas aller à l'école. Certains parce qu'ils ne parlent pas la langue, d'autres parce qu'ils sont trop pauvres. Ils doivent aider à faire le ménage ou travailler au champ. Mon frère et ma sœur aînés doivent aussi travailler à la maison. Ils ne vont pas à l'école.

Quand vous vous levez et prenez votre petit déjeuner, moi j'aide ma maman à nettoyer la maison et à traire les vaches. Ensuite, je peux aller à l'école. Ce que je préfère encore à l'école et aux tâches ménagères, c'est danser avec ma copine sur la musique des films de Bollywood. Ce sont de magnifiques films réalisés ici en Inde.

Dani
14 ans
Gitega, Burundi



Dani
14 ans
Gitega, Burundi

C'EST MON HISTOIRE...

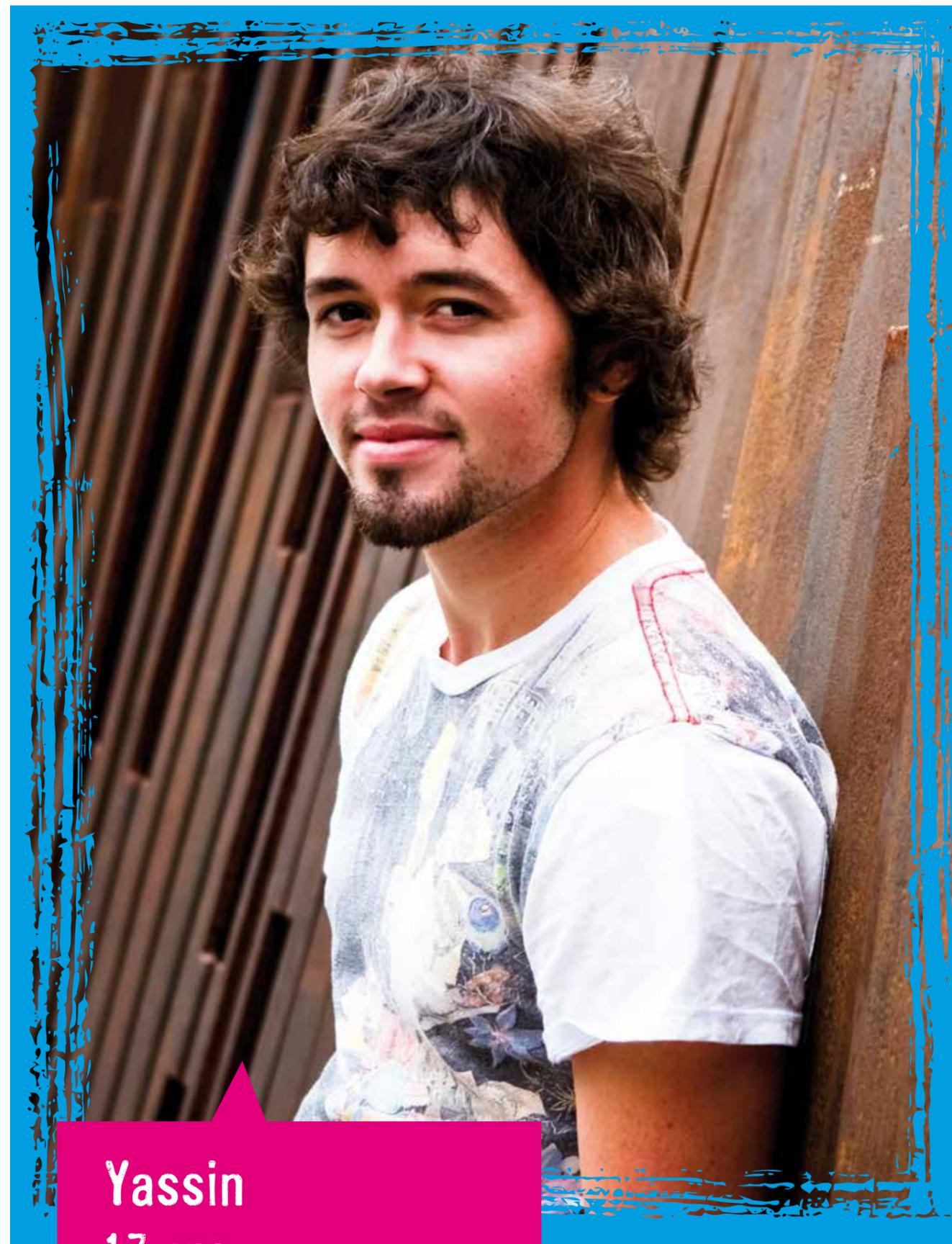
J'ai 14 ans et j'ai été soldat. Dans mon pays, il y a la guerre depuis un certain temps déjà. Des milliers de personnes sont mortes, ont été blessées ou ont fui.

J'habitais avec mes parents, mes deux sœurs et mes trois frères dans un petit village des collines. Nous devions toujours fuir les attaques des soldats. C'est la raison pour laquelle j'ai rejoint un groupe armé à l'âge de 12 ans. J'y ai trouvé un toit, de la nourriture et je croyais y être protégé. J'ai fait ça parce que je ne me sentais plus en sécurité dans mon village.

Dans le groupe, j'ai reçu une formation militaire et une arme. Les enfants soldats étaient traités comme les autres soldats. Aucune exception n'était faite, nous ne recevions rien de plus.

J'ai dû me battre quelques fois. Nous marchions sous la pluie. Nous étions pris pour cible. Certains membres du groupe mouraient sur le champ, d'autres criaient de douleur. Nous avons peur, mais devions continuer à marcher sur les corps et à tirer. Ceux qui n'avançaient pas recevaient des coups de bâton. J'ai beaucoup de regrets. Si je n'avais pas été soldat, j'aurais été à l'école et j'aurais appris des choses.

Après 2 ans, ils m'ont retiré de l'armée et ramené chez moi. Maintenant, j'apprends un métier. La nuit je me réveille souvent en sursaut. Je veux dire aux enfants en Belgique : « Si un jour il y a la guerre dans votre pays, n'allez pas vous battre ! »



Yassin
17 ans
Courtrai, Belgique



Yassin
17 ans
Courtrai, Belgique

C'EST MON HISTOIRE...

Bonjour, moi c'est Yassin, je viens de Syrie. J'ai fui tout seul parce qu'il y avait la guerre dans mon pays. J'aimerais habiter en Belgique parce que je suis en sécurité ici. Je suis demandeur d'asile. Je ne sais pas si je pourrai un jour retourner dans mon pays. Je ne reverrai peut-être plus jamais mes parents. J'habite maintenant à Courtrai dans un centre d'accueil et je vais aussi à l'école. J'ai d'abord eu du mal à trouver une école qui m'accepte. Les enfants réfugiés n'y sont pas toujours les bienvenus.

J'ai fui dans la précipitation. Je n'ai pas mon diplôme syrien avec moi. Ici, j'ai dû passer un examen. Mais il était en néerlandais et je parle seulement un peu le français. Les résultats n'étaient pas très bons. Je n'ai compris que la moitié des questions. Ici, j'apprends la menuiserie. En Syrie, j'étudiais sciences-maths. En classe, c'est souvent difficile. Les professeurs ne parlent pas français. Ils ne font pas souvent l'effort de traduire quand je ne comprends pas quelque chose. Pourquoi ne m'ont-ils pas envoyé dans une école francophone ?

J'ai dû mal à me concentrer parce que je me fais toujours du souci : vont-ils me renvoyer, quel est mon avenir, que va-t-il advenir de moi ? Je me sens seul, nul et inutile. Il m'est souvent difficile de participer aux voyages scolaires à cause de la procédure d'asile.

À l'école, beaucoup d'enfants n'aiment pas les demandeurs d'asile. Ils nous embêtent et ne font rien pour nous aider. Dans le réfectoire, il y a la table des Belges et celle des réfugiés. De nombreux problèmes pourraient être évités si nous apprenions à mieux connaître nos cultures respectives.

Sasha
10 ans
Chisinau, Moldavie



Sasha
10 ans
Chisinau, Moldavie

C'EST MON HISTOIRE...

Bonjour, moi c'est Sasha et j'habite en Moldavie. Ce n'est pas très loin de la Belgique. C'est un beau pays avec de nombreuses montagnes et forêts.

Malheureusement, il n'y a pas beaucoup de travail. De nombreuses personnes vivent dans le dénuement le plus complet. Certaines sont tellement pauvres qu'elles ne peuvent pas prendre soin de leurs enfants. Ils sont placés en institution ou bien traînent dans la rue.

Nous sommes aussi très pauvres. Ma maman est très malade et ne peut pas travailler. Elle n'a pas d'argent pour payer le médecin et les médicaments. Mon papa travaille loin de notre ville chez un agriculteur. Tous les trois mois, il passe un week-end à la maison. Il ne ramène pas beaucoup d'argent.

J'ai un petit frère et une petite sœur. Ils vivent avec ma maman. J'habite chez ma grand-mère depuis déjà trois ans. Nous avons une chambre dans une maison que nous partageons avec cinq autres familles. Avec grand-mère, je fabrique du charbon de bois. Nous le vendons dans la rue. Ce qui nous permet d'acheter un peu de nourriture. Et de payer le loyer de la chambre.

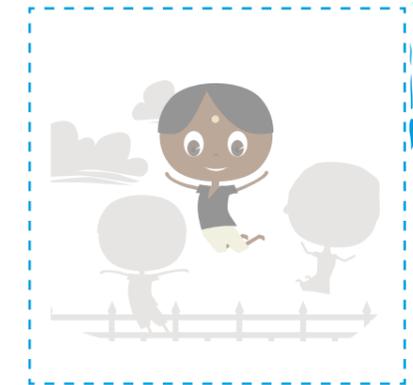
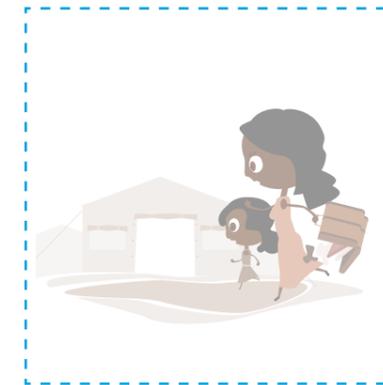
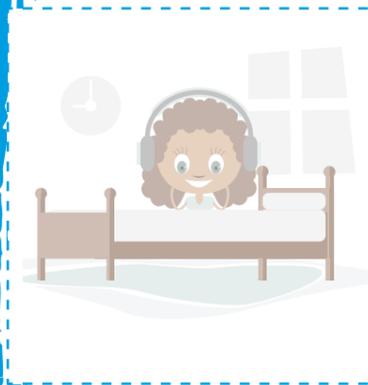
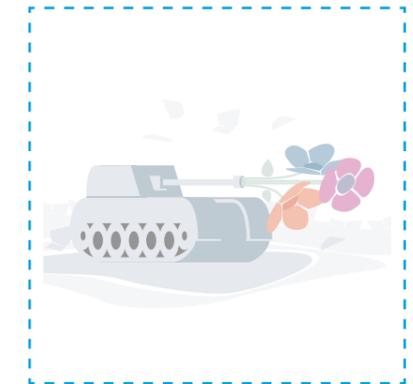
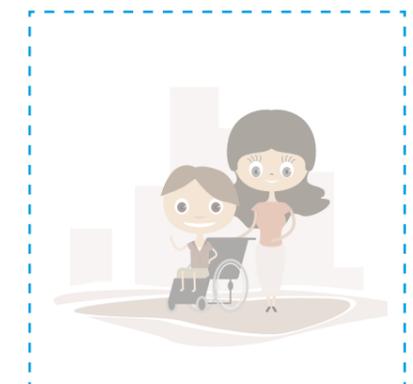
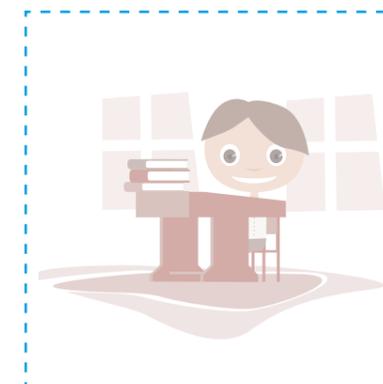
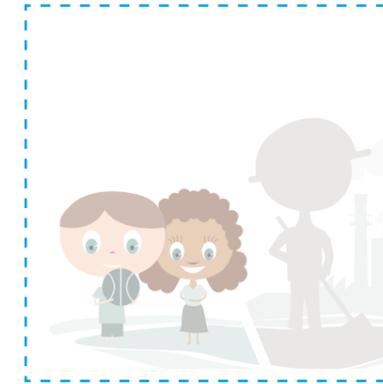
J'ai aussi deux frères aînés. Eux vivent dans un foyer. Ils peuvent aller à l'école. Moi pas. Ma grand-mère m'apprend un peu le calcul, l'écriture et la lecture à la maison. J'essaie de lire, mais je suis souvent déjà très fatiguée par une journée de travail.

UNICEF nous a maintenant fait parvenir de l'argent pour que tous les enfants de la ville puissent aller à l'école primaire. Ce sera pour l'année prochaine. Je suis vraiment impatiente. J'aurai alors des copains avec qui parler, jouer et m'amuser.

Je vais faire de mon mieux à l'école, comme ça plus tard je m'en sortirai peut-être mieux que mes parents.

GRILLE DES DROITS

Collez les droits de votre enfant ici



DROITS DE L'ENFANT



Tu as le droit d'avoir une opinion.



Tu as le droit d'être protégé contre le travail des enfants.



Tu as le droit d'avoir une vie saine et une bonne santé.

Tu as droit à un nom et à une nationalité.



Tu as droit à l'enseignement.



Les enfants porteurs de handicap ont droit à une protection et à des soins spéciaux.



Tu as le droit de jouer.

Tu as le droit d'être protégé contre la maltraitance, la violence et l'exploitation.



Tu as le droit d'être protégé contre la guerre.



Tu as droit à un endroit où te sentir chez toi.

Les enfants réfugiés ont droit à une protection spéciale.



Tu as droit à la liberté.



DÉFI 2

Cherchez les 7 différences

Les deux chambres ont le même aspect, mais sont différentes. Indiquez les 7 différences avec une croix.



DÉFI 3

Donnez-nous un chez-nous

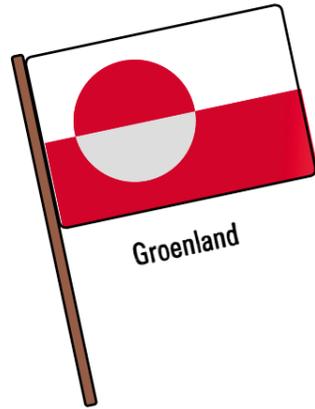
À gauche, vous voyez 5 enfants de différents pays.

À droite, vous voyez les drapeaux de leur pays.

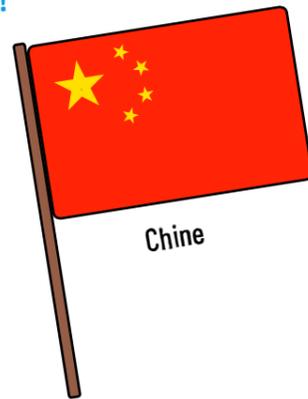
Reliez chaque enfant au drapeau de son pays. Donnez-leur un chez-eux !



Hao Hao



Groenland



Chine



Adhira



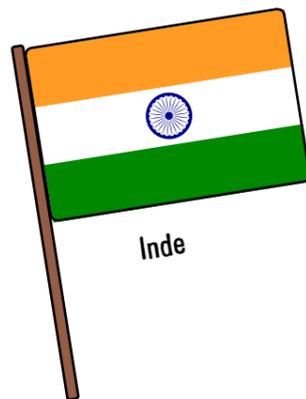
Pedro



Kata



Aglakti



Inde



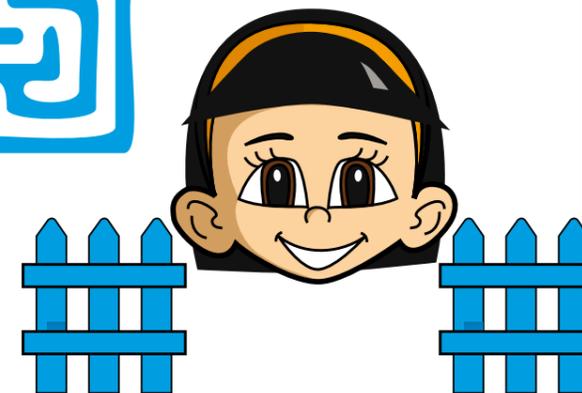
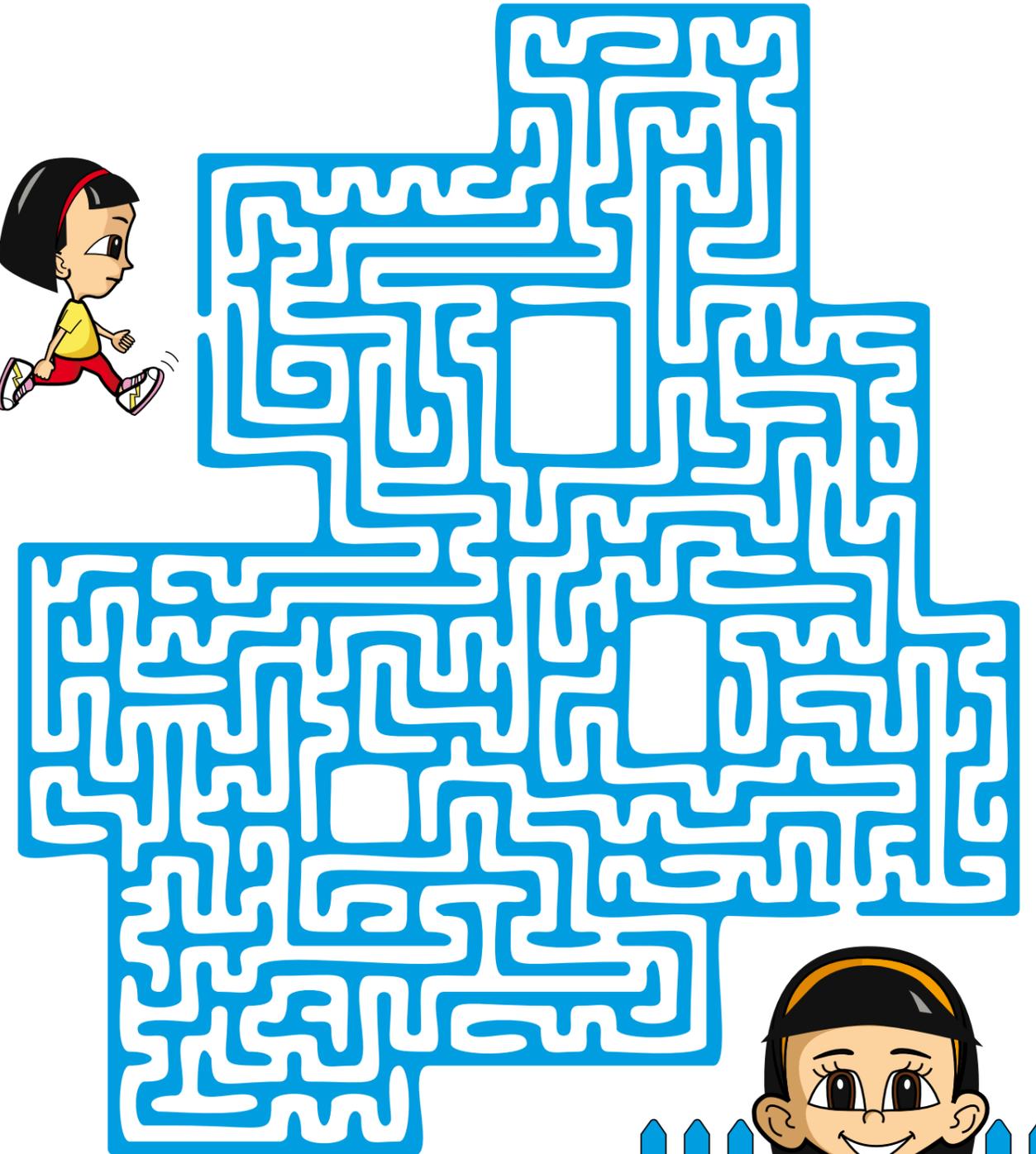
Mexique

DÉFI 8

Vive la liberté

Sook de Corée du Nord n'est pas libre de circuler à sa guise.

Menez-la vers la liberté. Rendez-la heureuse !



9 AU TRAVAIL

NÉCESSAIRE : 5 papiers + stylo à bille.

TEMPS POUR TERMINER LE DÉFI : 4 minutes.

DÉFI : Toutes les équipes jouent à ce jeu en même temps.

1 membre de chaque équipe se place face aux autres. Le membre de l'équipe qui se lève reçoit un mot. Il peut maintenant mimer ce qui s'y trouve :

- « *Aller chercher de l'eau* »
- « *Confectionner des vêtements* »
- « *Traire les vaches* »
- « *Pêcher* »
- « *Cuisiner* ».

Les autres membres de l'équipe peuvent deviner.

Expliquez à l'avance que l'on cherche un travail, un petit boulot... (pas une profession).

SOLUTION : Si l'équipe arrive à deviner le travail mimé, alors elle peut prendre un mot dans la boîte.

DROIT DE L'ENFANT :

*Vous avez le **droit d'être protégé contre le travail pénible, dangereux ou insalubre**. Le travail ne peut pas vous empêcher d'aller à l'école. Si les enfants travaillent, ils doivent le faire dans un **environnement sûr et en échange d'un salaire honnête**. Attention : aider à faire la vaisselle, laver la voiture, tondre la pelouse, vider le lave-vaisselle et ranger votre chambre n'est pas du travail infantile. Mais alors qu'entend-on par travail infantile ? Les enfants qui doivent travailler tellement qu'ils sont trop fatigués pour faire leurs devoirs ou qui ne peuvent pas aller à l'école parce qu'ils travaillent, ceux-là font du travail infantile. C'est ce qui se passe dans certains pays. Les parents gagnent tellement peu que les enfants doivent parfois travailler des journées entières pour pouvoir nourrir leur famille. Ces enfants triment dans une usine, dans les champs, dans des mines de charbon, dans des ateliers de tailleurs de pierres... Ils ne vont pas à l'école, n'apprennent pas à lire et à écrire.*



ÉCHANGE ET COLLAGE !

10 QU'EN PENSEZ-VOUS ?

NÉCESSAIRE : Bandeau + latte.

TEMPS POUR TERMINER LE DÉFI : 10 minutes.

DÉFI : En tant qu'enfant, vous avez le droit d'avoir votre propre opinion, et aussi de l'exprimer. Nous allons jouer à un jeu à ce sujet avec toute la classe. Tous les élèves se mettent en cercle. Un élève se place au centre, c'est le Maître du jeu. Il a la latte dans la main et un bandeau sur les yeux. Tout le monde tourne en rond, le Maître du jeu indique le sens de la marche avec la latte. Lorsque le Maître du jeu pointe la latte vers le haut, tout le monde s'immobilise. Le Maître du jeu désigne quelqu'un. Vous posez à cet élève une de ces questions (mais vous pouvez aussi en inventer) à laquelle il peut brièvement répondre :

- *Que pensez-vous de l'école buissonnière ?*
- *Que pensez-vous du mensonge ?*
- *Que pensez-vous des devoirs ?*
- *Que pensez-vous de la pauvreté et de la richesse ?*
- *Que pensez-vous des animaux dans le zoo ?*
- *Que pensez-vous des gens d'autres pays qui viennent habiter chez nous ?*
- *Que pensez-vous de ne pouvoir aller sur Facebook qu'à partir de 13 ans ?*

SOLUTION : Quelles que soient les opinions avancées par les enfants, chaque équipe reçoit un papier de la boîte avec un droit.

DROIT DE L'ENFANT :

Vous avez le **droit d'avoir votre propre opinion**, car votre opinion est importante. Surtout s'il s'agit de sujets qui vous concernent (p.ex. l'endroit où vous allez habiter si vos parents se séparent). On doit alors aussi tenir compte de votre opinion. En fin de compte, ce sont les adultes qui prennent les décisions, car les enfants sont mineurs.

Vous avez également le droit de faire part de votre opinion (si vous le faites poliment et sans blesser, ni offenser personne). Pour pouvoir vous faire votre propre opinion, vous devez avoir accès à des informations compréhensibles.



11 DANS UN PAYS LOINTAIN...

NÉCESSAIRE : Rien

TEMPS POUR TERMINER LE DÉFI : 7 minutes.

DÉFI : Tout le monde aime se sentir en sécurité et protégé. Nous allons jouer à un bref jeu à ce sujet. Tous les membres de toutes les équipes participent. Le jeu se déroule comme suit :

- *Chacun se lève et l'enseignant lit une petite histoire à haute voix.*
- *Vous devez bien écouter, parce que lorsque vous entendez certains mots, vous devez faire quelque chose. Si vous entendez le mot « EN SÉCURITÉ », vous devez vous **asseoir**. Si vous entendez le mot « PROTÉGÉS », levez les **deux bras en l'air**. Si vous entendez « MAISON », vous devez vous **accroupir**. Celui qui ne le fait pas ou le fait mal est éliminé et va s'asseoir sur le côté.*
- *Vous pouvez uniquement bouger si vous entendez le mot exact, donc par exemple pas pour « chez-eux », « en sûreté », « protection »...*

➤ *Voici la petite histoire :*

*Dans une ville d'un pays africain, cinq enfants marchent dans la rue, ils sont loin de leur **MAISON**. Les enfants cherchent de la nourriture, car ils ont faim. Ils parcourent à présent une rue dans laquelle ils ne sont pas du tout **EN SÉCURITÉ**. Il y a beaucoup de voleurs et de brigands, et aussi des gens qui enlèvent les enfants pour les faire travailler dans une usine qui fabrique des chaussures. Les enfants errent seuls en rue, mais parce qu'ils sont cinq, ils se sentent quand même un peu **PROTÉGÉS**. Leur estomac gargouille, ils ont faim et soif, si seulement ils étaient chez eux, ils auraient peut-être quelque chose à manger. Mais leur mère et leur père ne veulent pas qu'ils restent chez eux, il n'y a rien à manger à la **MAISON**. Leurs parents ne gagnent en outre pas assez d'argent pour acheter de la nourriture pour tous les enfants de la famille. Les enfants parcourent donc la ville peu sûre. Au coin de la rue, il y a une grande **MAISON**, qui a l'air vide. Les enfants se rapprochent prudemment. Et si c'était un repaire de brigands ? Et s'ils n'étaient pas **EN SÉCURITÉ** ici ? Ils savent que c'est risqué, mais ils veulent quand même voir s'ils ne trouvent rien à manger. Ils poussent prudemment la porte pour l'ouvrir et entrent. Le plancher craque. Pour se protéger, ils se tiennent au mur, c'est plus prudent. Lorsqu'ils arrivent dans la cuisine, un homme les regarde malicieusement. Les enfants prennent peur : et si cet homme voulait les enfermer dans cette grande **MAISON** ? Mais il n'y a pas lieu d'avoir peur. L'homme esquisse un sourire sur son visage et leur parle gentiment : « Bonjour, moi c'est Yalik, voici ma **MAISON**. J'en ai fait une maison d'accueil. Je veux donner un toit à tous les enfants des rues de la ville pour qu'ils soient **EN SÉCURITÉ** et **PROTÉGÉS**. Vous avez faim ? Asseyez-vous à table, je vais vous donner à manger. Soyez les bienvenus, ma **MAISON** est la vôtre. Les enfants sont contents, ils reçoivent à manger et se sentent finalement **EN SÉCURITÉ**.*

Tu as le droit d'être protégé contre la maltraitance, la violence et l'exploitation.



SOLUTION : Lorsqu'ils entendent les mots en **GRAS** dans le texte, les enfants doivent donc s'asseoir (en sécurité), s'accroupir (maison) ou lever les bras en l'air (protégés). Les enfants éliminés se mettent sur le côté. Toutes les équipes qui conservent encore deux membres à la fin de l'histoire peuvent piocher un droit dans la boîte (avec correction pour les équipes moins nombreuses au total que les autres).

DROIT DE L'ENFANT :

Vous avez le **droit d'être protégé contre la violence, l'abus et l'exploitation**. Concrètement, cela signifie que personne ne peut vous frapper, vous insulter, vous abandonner, vous contraindre au travail infantile, vous inciter à vous droguer, vous abuser sexuellement, vous acheter ou vous vendre. Vos parents, le gouvernement, une personne de confiance, la police... doivent vous protéger de toutes ces choses. Si d'affreuses choses arrivent quand même, vous devez pouvoir en parler à quelqu'un et bénéficier d'une protection (Réferez-les à l'ombudsman : le Commissaire aux Droits de l'Enfant).

12 RECETTE

NÉCESSAIRE : Une feuille de papier + un stylo à bille par équipe.

TEMPS POUR TERMINER LE DÉFI : 3 minutes

DÉFI : Nous trouvons tous important de manger sainement, vous pouvez donc à présent composer une recette en équipe. Procédez comme suit :

- Le membre d'équipe 1 inscrit en haut de la feuille le début de la recette sans le montrer aux autres. Il plie la bandelette vers l'arrière et fait passer la feuille.
- Le membre d'équipe 2 inscrit sa partie de la recette, ne la montre à personne, la plie et la fait passer.
- Tous les membres de l'équipe inscrivent la partie de la recette qu'ils ont inventée.
- Le papier fait deux fois le tour.
- Après trois minutes, chacun dépose son stylo à bille.

Chaque équipe lit à présent sa recette à haute voix. On rit naturellement des drôles de recettes.

SOLUTION : L'important c'est de participer pas de gagner, chaque équipe peut piocher un droit dans la boîte.

DROIT DE L'ENFANT :

Vous avez **droit à une alimentation saine et à une bonne santé**. Vous avez aussi le droit d'être aidé si vous êtes malade ou avez vécu quelque chose d'affreux. Vos parents ou tuteurs doivent veiller à ce que vous obteniez de l'aide, le gouvernement à ce qu'il y ait assez de bons médecins et hôpitaux. Dans certains pays, des millions d'enfants sont malades, ils décèdent même à cause des soins de santé inexistantes ou insuffisants.

ÉCHANGE ET COLLAGE

FINAL

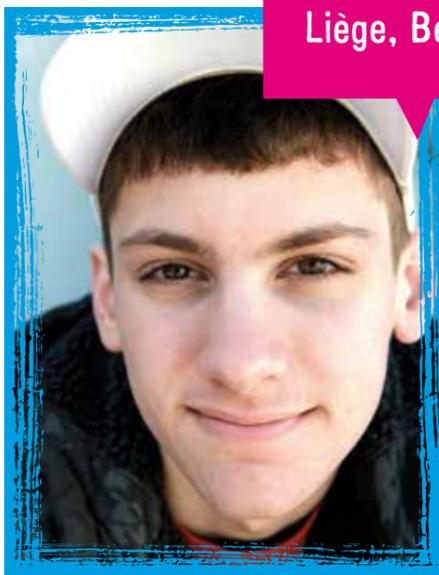
(Utilisez également les mots qui se trouvent encore dans la boîte !)

POUR FINIR :

- Lire les témoignages à haute voix.
- Pour terminer, chaque groupe se met dans la peau de son personnage et s'imagine la réaction de son personnage s'il découvrirait que l'on a travaillé à lui donner un meilleur accès à ses droits fondamentaux (p7, n°18).
- Demander à la classe quels droits entrent en ligne de compte pour le personnage et quels droits du témoignage ne se trouvent pas dans la grille (pour ce faire, utilisez l'annexe « Quels droits de l'enfant pour quel témoignage ? »)
- Faire référence aux droits de l'enfant sur le site Web : www.unicef.be/kids > coin des actus > droits de l'enfant.
- Continuer à travailler avec des défis supplémentaires sur www.unicef.be/jeupourlaclasse.

QUELS DROITS DE L'ENFANT POUR QUEL TÉMOIGNAGE

Ci-dessous vous trouverez avec chaque témoignage les différents droits de l'enfant d'application.



Thibaut
16 ans
Liège, Belgique

Salut, moi c'est Thibaut. Et oui, je suis en fauteuil roulant. Un accident m'a paralysé les jambes. Et ma tête non plus ne tourne plus tout à fait rond (**Article 2**). Au début, les docteurs ne m'ont pas dit que je resterais handicapé à vie (**Article 13**). Avec mes parents, on ne savait pas quoi faire (**Artikel 24**).

Je trouve stupide qu'on me qualifie de « handicapé », je suis un garçon souffrant d'un handicap, c'est différent. Je veux que l'on me traite normalement (**Article 23**). Quand les gens me regardent bizarrement, je leur demande : « Vous avez un problème ? ». Ça les remet à leur place.

J'adore le foot, je suis supporter du Standard et des Diables rouges. Je fais aussi du foot en fauteuil roulant (**Article 31**). Je me rends aux entraînements en bus. Un jour, je suis arrivé en retard et l'entraîneur m'a demandé inquiet si je ne m'étais rien cassé. C'était stupide (**Article 14**). Pourquoi est-ce que je me casserais quelque chose en bus ? Parce que je suis en fauteuil roulant ?

Je fréquente une école spéciale pour les enfants souffrant d'un handicap. Je dois apprendre le métier de boulanger. Je voulais être vétérinaire, mais mon école n'enseigne pas les sciences (**Article 29**). Pourquoi pas ? Cela me gêne la vie. Je suis suffisamment intelligent (**Article 23**).

J'ai peur d'être exclu, plus tard dans le monde des adultes (**Article 6**). Quand j'aurai 18 ans (**Article 23**), je veux une carte de banque, un GSM et une clé de la porte d'entrée, comme mon frère soi-disant « normal » (**Article 18**). Et je veux fréquenter la maison des jeunes de la ville (**Article 15**). Comme ça j'aurai aussi des copains en dehors de l'école. Avant, je jouais du djembé avec un groupe d'enfants. Maintenant, mes parents ne veulent plus. Ils disent que je n'y ai pas ma place (**Article 15**). Si vous me voyez dans la rue ou à l'école, faites comme si de rien n'était. J'ai accepté mon handicap, à votre tour maintenant.

Droits de l'enfant avec ce témoignage (articles de la Convention relative aux Droits de l'Enfant) :

Article 2

Chaque enfant bénéficie de ces droits. Peu importe que tu sois blanc ou noir, pauvre ou riche, valide ou handicapé, les droits de l'enfant sont pour tous les enfants.

Article 6

Tu as le droit d'être et de rester en vie, ainsi que de pouvoir grandir dans les meilleures conditions possibles.

Article 13

Chaque enfant a le droit d'être informé et de partager ce qu'il pense avec les autres en parlant, en dessinant, en écrivant ou de toute autre manière, tant que cela ne blesse ou n'offense pas les autres.

Article 14

Chaque enfant a le droit d'avoir une opinion concernant le monde et les personnes. Il a le droit de choisir sa religion et ses croyances. Ses parents doivent l'aider à décider, sans le forcer.

Article 15

Chaque enfant a le droit de choisir ses amis, de faire partie ou de former des groupes, tant que cela ne nuit pas aux autres.

Article 18

Chaque enfant a le droit d'être élevé par ses parents. Cette tâche est autant celle de son père que de sa mère. Si les parents ne peuvent assurer ce rôle, quelqu'un sera nommé pour les remplacer. Aux heures de travail, les enfants doivent bénéficier d'un service d'accueil.

Article 23

Chaque enfant porteur de handicap a droit à des soins et une protection spéciale. Il faut l'aider à se développer le plus possible comme un enfant non porteur de handicap. Les parents d'un enfant porteur de handicap doivent recevoir de l'aide.

Article 24

Chaque enfant a droit aux meilleurs soins de santé possible, à l'eau potable, à des aliments nutritifs, à un environnement propre et, bien sûr, à l'information qui peut l'aider à rester en bonne santé. Ses parents doivent veiller à le protéger contre les maladies et les accidents et l'emmener chez le docteur quand c'est nécessaire. Les femmes enceintes et les nouveau-nés ont droit à des soins spéciaux pour rester en vie et en bonne santé. Chaque enfant a droit à l'eau potable et à une bonne nourriture. Les enfants ne peuvent être mis en danger par la pollution. Les enfants et les adultes ont le droit de savoir comment rester en bonne santé.

Article 29

Les enfants doivent pouvoir apprendre différentes choses à l'école. Ils doivent apprendre par exemple à vivre en paix, à protéger l'environnement et à respecter les autres personnes. L'école est importante pour préparer leur vie d'adulte.

Article 31

Chaque enfant a le droit à du temps libre (jeux, sport,...) et au repos.

Ichhabati Jhadia
11 ans
Odisha, Inde



Bonjour, moi c'est Ichhabati, j'habite en Inde. C'est un grand pays d'Asie du Sud en dessous de la Chine. Dans mon pays, il y a encore des tigres et des éléphants indiens. Plus d' 1 milliard de personnes y vivent. C'est un 1 suivi de neuf zéros. J'ai appris ça à l'école. Je vais à l'école avec ma copine dans un petit village de l'état d'Odisha (**Article 28**).

Dans mon pays, il y a différentes castes. J'appartiens à celle des Paroja, nous ne sommes pas nombreux. Nous sommes une minorité (**Article 1**). Nous obtenons donc moins facilement nos droits que les autres. À la maison, je parle notre langue, le desia (**Article 30**). Mais la maîtresse parle orya. C'est ma copine qui m'a appris cette langue. Heureusement, sinon je n'aurais pas pu suivre les cours (**Article 28**). Notre école reçoit du matériel de l'UNICEF.

De nombreux enfants ne peuvent pas aller à l'école. Certains parce qu'ils ne parlent pas la langue, d'autres parce qu'ils sont trop pauvres. Ils doivent aider à faire le ménage ou travailler au champ (**Article 31**) (**Article 3**). Mon frère et ma sœur aînés doivent aussi travailler à la maison. Ils ne vont pas à l'école (**Article 28**).

Quand vous vous levez et prenez votre petit déjeuner, moi j'aide ma maman à nettoyer la maison et à traire les vaches (**Article 31**) (**Article 32**). Ensuite, je peux aller à l'école. Ce que je préfère encore à l'école et aux tâches ménagères, c'est danser avec ma copine (**Article 15**) sur la musique des films de Bollywood. Ce sont de magnifiques films réalisés ici en Inde (**Article 31**).

Droits de l'enfant avec ce témoignage (Articles de la Convention relative aux Droits de l'Enfant) :

Article 1

Toutes les personnes qui n'ont pas 18 ans sont considérées comme des enfants.
Les petits de 3 ans, comme les adolescents de 17 ans sont protégés par la Convention.

Article 3

Quand les adultes prennent des décisions, ils doivent faire en sorte qu'elles soient bonnes pour les enfants.

Article 15

Chaque enfant a le droit de choisir ses amis, de faire partie ou de former des groupes, tant que cela ne nuit pas aux autres.

Article 28

Chaque enfant a le droit et l'obligation d'aller à l'école jusqu'à un certain âge. Il doit pouvoir aller à l'école aussi loin que ses capacités le permettent. L'école doit être gratuite pour les enfants de moins de 12 ans.

Article 30

Chaque enfant a le droit d'avoir, ou de choisir, sa culture, sa langue et sa religion.

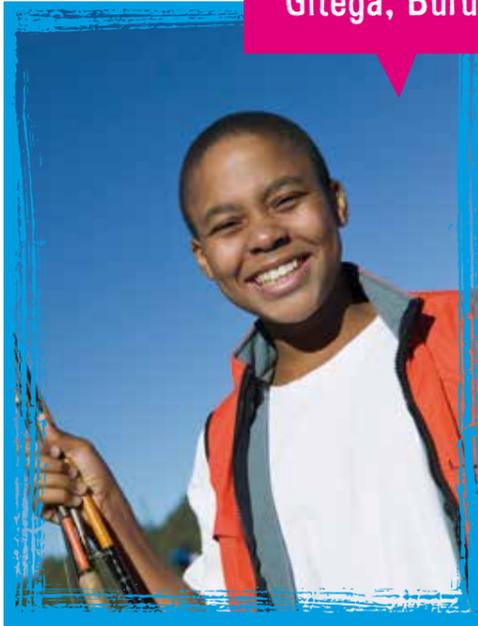
Article 31

Chaque enfant a le droit à du temps libre (jeux, sport,...) et au repos.

Article 32

Chaque enfant a le droit d'être protégé contre le travail qui nuit à sa santé ou qui l'empêche d'aller à l'école. Si les enfants travaillent, ils ont le droit d'être en sécurité et de recevoir un salaire raisonnable.

Dani
14 ans
Gitega, Burundi



J'ai 14 ans et j'ai été soldat. Dans mon pays, il y a la guerre depuis un certain temps déjà. Des milliers de personnes sont mortes, ont été blessées ou ont fui (**Article 22**).

J'habitais avec mes parents, mes deux sœurs et mes trois frères dans un petit village des collines. Nous devions toujours fuir les attaques des soldats (**Article 8**). C'est la raison pour laquelle j'ai rejoint un groupe armé à l'âge de 12 ans (**Article 38**). J'y ai trouvé un toit, de la nourriture et je croyais y être protégé (**Article 5**). J'ai fait ça parce que je ne me sentais plus en sécurité dans mon village (**Article 8**).

Dans le groupe, j'ai reçu une formation militaire et une arme (**Article 38**). Les enfants soldats étaient traités comme les autres soldats (**Article 19**). Aucune exception n'était faite, nous ne recevions rien de plus.

J'ai dû me battre quelques fois. Nous marchions sous la pluie. Nous étions pris pour cible. Certains membres du groupe mouraient sur le champ, d'autres criaient de douleur. Nous avions peur, mais devions continuer à marcher sur les corps et à tirer (**Article 3**) (**Article 36**). Ceux qui n'avançaient pas recevaient des coups de bâton (**Article 19**). J'ai beaucoup de regrets. Si je n'avais pas été soldat, j'aurais été à l'école et j'aurais appris des choses (**Article 28**). Après 2 ans, ils m'ont retiré de l'armée et ramené chez moi (**Article 39**). Maintenant, j'apprends un métier (**Article 29**). La nuit je me réveille souvent en sursaut. Je veux dire aux enfants en Belgique : « Si un jour il y a la guerre dans votre pays, n'allez pas vous battre ! » (**Article 14**)

Droits de l'enfant avec ce témoignage (articles de la Convention relative aux Droits de l'Enfant) :

Article 3

Quand les adultes prennent des décisions, ils doivent faire en sorte qu'elles soient bonnes pour les enfants.

Article 5

Le respect des droits de l'enfant est avant tout l'affaire des parents et des familles.

Article 8

Chaque enfant doit pouvoir conserver son nom, son domicile et sa famille.

Article 14

Chaque enfant a le droit d'avoir une opinion concernant le monde et les personnes. Il a le droit de choisir sa religion et ses croyances. Ses parents doivent l'aider à décider, sans le forcer.

Article 19

Personne ne peut maltraiter un enfant. Il faut faire en sorte qu'il ne soit ni frappé, ni injurié, y compris par ses parents. Ces derniers doivent lui donner ce dont il a besoin.

Article 22

Parfois, des enfants sont contraints de fuir leur foyer pour différentes raisons telles que les famines ou les guerres. Ces enfants ont le droit qu'on les aide à survivre et à retrouver leur famille.

Article 28

Chaque enfant a le droit et l'obligation d'aller à l'école jusqu'à un certain âge. Il doit pouvoir aller à l'école aussi loin que ses capacités le permettent. L'école doit être gratuite pour les enfants de moins de 12 ans.

Article 29

Les enfants doivent pouvoir apprendre différentes choses à l'école. Ils doivent apprendre par exemple à vivre en paix, à protéger l'environnement et à respecter les autres personnes. L'école est importante pour préparer leur vie d'adulte.

Article 36

Les adultes ne peuvent obliger les enfants à faire quelque chose de dangereux.

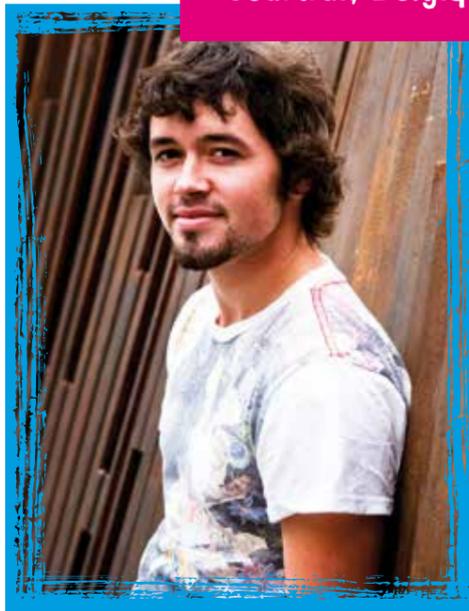
Article 38

Si un enfant vit dans une région en guerre, il a le droit de vivre en paix et d'être protégé. S'il a moins de 15 ans, on ne peut pas l'obliger à être soldat, ni à participer à la guerre.

Article 39

Chaque enfant ayant été maltraité ou ayant vécu quelque chose de pénible a le droit à une protection spéciale.

Yassin
17 ans
Courtrai, Belgique



Bonjour, moi c'est Yassin, je viens de Syrie. J'ai fui tout seul parce qu'il y avait la guerre dans mon pays (**Article 5**) (**Article 8**). J'aimerais habiter en Belgique parce que je suis en sécurité ici (**Article 6**). Je suis demandeur d'asile. Je ne sais pas si je pourrai un jour retourner dans mon pays (**Article 9**). Je ne reverrai peut-être plus jamais mes parents. J'habite maintenant à Courtrai dans un centre d'accueil (**Article 20**) (**Article 22**) et je vais aussi à l'école. J'ai d'abord eu du mal à trouver une école qui m'accepte (**Article 28**). Les enfants réfugiés n'y sont pas toujours les bienvenus.

J'ai fui dans la précipitation. Je n'ai pas mon diplôme syrien avec moi. Ici, j'ai dû passer un examen. Mais il était en néerlandais et je parle seulement un peu le français. Les résultats n'étaient pas très bons. Je n'ai compris que la moitié des questions. Ici, j'apprends la menuiserie. En Syrie, j'étudiais sciences-maths (**Article 13**).

En classe, c'est souvent difficile (**Article 28**). Les professeurs ne parlent pas français. Ils ne font pas souvent l'effort de traduire quand je ne comprends pas quelque chose. Pourquoi ne m'ont-ils pas envoyé dans une école francophone (**Article 30**) ?

J'ai dû mal à me concentrer parce que je me fais toujours du souci : vont-ils me renvoyer, quel est mon avenir, que va-t-il advenir de moi ? Je me sens seul, nul et inutile. Il m'est souvent difficile de participer aux voyages scolaires (**Article 31**) à cause de la procédure d'asile.

À l'école, beaucoup d'enfants n'aiment pas les demandeurs d'asile. Ils nous embêtent et ne font rien pour nous aider (**Article 19**). Dans le réfectoire, il y a la table des Belges et celle des réfugiés. De nombreux problèmes pourraient être évités si nous apprenions à mieux connaître nos cultures respectives (**Article 12**) (**Article 29**).

Droits de l'enfant avec ce témoignage (articles de la Convention relative aux Droits de l'Enfant) :

Article 5

Le respect des droits de l'enfant est avant tout l'affaire des parents et des familles.

Article 6

Tu as le droit d'être et de rester en vie, ainsi que de pouvoir grandir dans les meilleures conditions possible

Article 8

Chaque enfant doit pouvoir conserver son nom, son domicile et sa famille.

Article 9

Chaque enfant a le droit de vivre avec ses parents. Si ce n'est pas possible car les parents sont absents ou parce qu'ils le maltraitent, l'enfant conserve le droit de savoir où ses parents sont et peut continuer à les voir.

Article 12

Chaque enfant a le droit d'exprimer son opinion. Les adultes doivent tenir compte de cet avis. Avant de prendre une décision importante qui concerne l'enfant, il faut lui demander son avis.

Article 13

Chaque enfant a le droit d'être informé et de partager ce qu'il pense avec les autres en parlant, en dessinant, en écrivant ou de toute autre manière, tant que cela ne blesse ou n'offense pas les autres.

Article 19

Personne ne peut maltraiter un enfant. Il faut faire en sorte qu'il ne soit ni frappé, ni injurié, y compris par ses parents. Ces derniers doivent lui donner ce dont il a besoin.

Article 20

Si un enfant ne peut pas vivre avec ses parents, il devra être placé dans une autre famille ou dans une institution avec d'autres enfants.

Article 22

Parfois, des enfants sont contraints de fuir leur foyer pour différentes raisons telles que les famines ou les guerres. Ces enfants ont le droit qu'on les aide à survivre et à retrouver leur famille.

Article 28

Chaque enfant a le droit et l'obligation d'aller à l'école jusqu'à un certain âge. Il doit pouvoir aller à l'école aussi loin que ses capacités le permettent. L'école doit être gratuite pour les enfants de moins de 12 ans.

Article 29

Les enfants doivent pouvoir apprendre différentes choses à l'école. Ils doivent apprendre par exemple à vivre en paix, à protéger l'environnement et à respecter les autres personnes. L'école est importante pour préparer leur vie d'adulte.

Article 30

Chaque enfant a le droit d'avoir, ou de choisir, sa culture, sa langue et sa religion.

Article 31

Chaque enfant a le droit à du temps libre (jeux, sport,...) et au repos.

Sasha
10 ans
Chisinau, Moldavie



Bonjour, moi c'est Sasha et j'habite en Moldavie. Ce n'est pas très loin de la Belgique. C'est un beau pays avec de nombreuses montagnes et forêts.

Malheureusement, il n'y a pas beaucoup de travail. De nombreuses personnes vivent dans le dénuement le plus complet. Certaines sont tellement pauvres qu'elles ne peuvent pas prendre soin de leurs enfants. Ils sont placés en institution ou bien traînent dans la rue (**Article 1**).

Nous sommes aussi très pauvres (**Article 26**). Ma maman est très malade et ne peut pas travailler. Elle n'a pas d'argent pour payer le médecin et les médicaments (**Article 24**). Mon papa travaille loin de notre ville chez un agriculteur. Tous les trois mois, il passe un week-end à la maison. Il ne ramène pas beaucoup d'argent.

J'ai un petit frère et une petite sœur. Ils vivent avec ma maman. J'habite chez ma grand-mère depuis déjà trois ans. Nous avons une chambre dans une maison que nous partageons avec cinq autres familles (**Article 27**). Avec grand-mère, je fabrique du charbon de bois. Nous le vendons dans la rue (**Article 32**). Ce qui nous permet d'acheter un peu de nourriture. Et de payer le loyer de la chambre.

J'ai aussi deux frères aînés. Eux vivent dans un foyer. Ils peuvent aller à l'école. Moi pas (**Article 28**). Ma grand-mère m'apprend un peu le calcul, l'écriture et la lecture à la maison (**Article 29**). J'essaie de lire, mais je suis souvent déjà très fatiguée par une journée de travail.

UNICEF nous a maintenant fait parvenir de l'argent pour que tous les enfants de la ville puissent aller à l'école primaire. Ce sera pour l'année prochaine. Je suis vraiment impatiente. J'aurai alors des copains avec qui parler, jouer et m'amuser. Je vais faire de mon mieux à l'école, comme ça plus tard je m'en sortirai peut-être mieux que mes parents.

Droits de l'enfant avec ce témoignage (articles de la Convention relative aux Droits de l'Enfant) :

Article 1

Toutes les personnes qui n'ont pas 18 ans sont considérées comme des enfants. Les petits de 3 ans, comme les adolescents de 17 ans sont protégés par la Convention.

Article 24

Chaque enfant a droit aux meilleurs soins de santé possible, à l'eau potable, à des aliments nutritifs, à un environnement propre et, bien sûr, à l'information qui peut l'aider à rester en bonne santé. Ses parents doivent veiller à le protéger contre les maladies et les accidents et l'emmener chez le docteur quand c'est nécessaire. Les femmes enceintes et les nouveau-nés ont droit à des soins spéciaux pour rester en vie et en bonne santé. Chaque enfant a droit à l'eau potable et à une bonne nourriture. Les enfants ne peuvent être mis en danger par la pollution. Les enfants et les adultes ont le droit de savoir comment rester en bonne santé.

Article 26

Chaque enfant a le droit d'être protégé contre la pauvreté. Ses parents doivent recevoir une aide du gouvernement s'ils n'ont pas assez d'argent pour vivre ou l'élever.

Article 27

Chaque enfant doit avoir ce qu'il faut pour se développer. Si ses parents ont des difficultés pour le nourrir, le vêtir ou lui offrir un toit, ils ont le droit d'être aidés.

Article 28

Chaque enfant a le droit et l'obligation d'aller à l'école jusqu'à un certain âge. Il doit pouvoir aller à l'école aussi loin que ses capacités le permettent. L'école doit être gratuite pour les enfants de moins de 12 ans.

Article 29

Les enfants doivent pouvoir apprendre différentes choses à l'école. Ils doivent apprendre par exemple à vivre en paix, à protéger l'environnement et à respecter les autres personnes. L'école est importante pour préparer leur vie d'adulte.

Article 32

Chaque enfant a le droit d'être protégé contre le travail qui nuit à sa santé ou qui l'empêche d'aller à l'école. Si les enfants travaillent, ils ont le droit d'être en sécurité et de recevoir un salaire raisonnable.

JEU POUR LA CLASSE

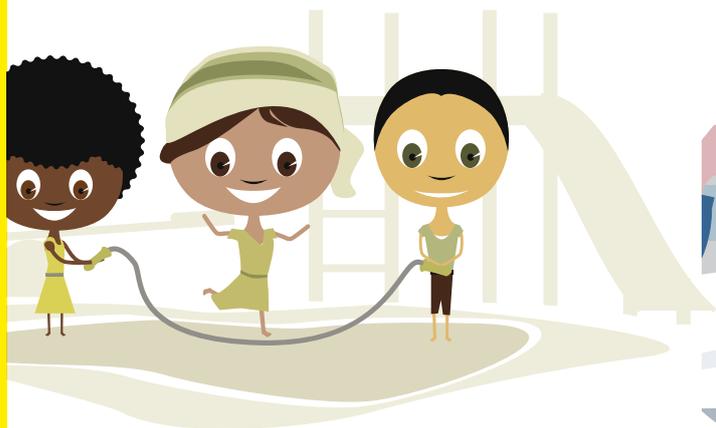
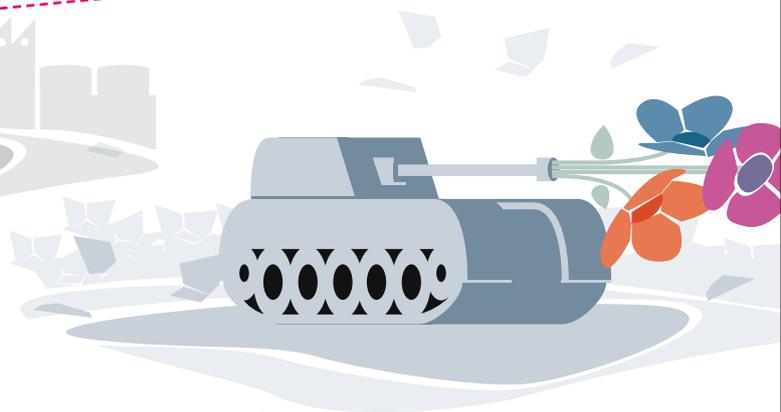
unicef 

unissons-nous
pour les enfants



TOUS AUX DÉFIS POUR LES DROITS!

Extension



INTRODUCTION

Au travers du jeu pour la classe, vous avez pu effectuer une belle introduction aux droits de l'enfant. Grâce à ces défis supplémentaires, l'occasion vous est offerte de les approfondir.

Tout comme ce fut le cas pour le jeu précédent, les défis proposés se rapportent aux témoignages d'enfants du monde entier. Chaque défi peut être réalisé par toutes les équipes et tous les élèves de la classe.

Dans cette extension, les activités proposées se rapportent à différentes compétences disciplinaires et transversales reprises en pages 3, 4, 5 et 6. Vous y trouverez également un corrigé des différents défis. Nous vous conseillons donc de passer en revue les solutions et les informations annexées avant de mener ces défis avec vos élèves.

BON AMUSEMENT !

L'équipe « éducation » d'UNICEF Belgique

Les défis permettent de travailler tant des compétences disciplinaires que des compétences transversales du troisième degré de l'enseignement primaire :

FRANÇAIS

COMPÉTENCES TRANSVERSALES :

» Attitudes relationnelles :

Se connaître, prendre confiance:

- se prendre en charge,
- prendre des responsabilités,
- faire preuve de curiosité intellectuelle,
- être sensible à la vie, à la nature, à l'art.

Connaître les autres et accepter les différences:

- écouter,
- dialoguer,
- travailler en équipe,
- laisser s'exprimer.

» Saisir l'information:

- avoir une connaissance satisfaisante de la langue française pour véhiculer l'information;
- utiliser d'autres codes, d'autres langages (par ex., les langages de l'image, du graphique...);
- transposer en langue française des signes d'autres langages (par ex., le langage mathématique).

» Utiliser l'information:

- utiliser l'information dans l'exécution de tâches analogues;
- imiter une information, la transposer dans des situations nouvelles.

» Communiquer l'information:

- communiquer les démarches effectuées, les résultats d'une enquête, d'une recherche documentaire...

LIRE :

- » **Orienter sa lecture en fonction de la situation de communication:**
Adapter sa stratégie de lecture en fonction du projet, du document et du temps accordé : lecture intégrale ou sélective.

- » **Elaborer des significations – Gérer la compréhension du document pour :**
 - dégager les informations explicites et implicites ;
 - vérifier des hypothèses émises ou proposées ;
 - percevoir le sens global afin de pouvoir reformuler et exécuter un enchaînement de consignes.

- » **Traiter les unités lexicales – Comprendre en :**
 - émettant des hypothèses sur le sens d'un mot, découvrant la signification d'un mot à partir du contexte ;
 - confirmant le sens d'un mot.

ECRIRE :

- » **Orienter son écrit en fonction de la situation de communication en tenant compte des critères suivants :**
 - de l'intention poursuivie (informer, raconter, donner du plaisir, ...) ;
 - du projet, du contexte de l'activité ;
 - du genre de texte choisi ou imposé.

- » **Elaborer des contenus – Rechercher et inventer des idées, des mots, ...**
(histoire, informations, arguments, ...)

- » **Assurer l'organisation et la cohérence du texte**

- » **Utiliser les unités grammaticales et lexicales – Utiliser un vocabulaire précis et adapté à la situation de communication**

PARLER – ÉCRIRE :

- » **Orienter sa parole et son écoute en fonction de la situation de communication en tenant compte :**
 - de l'intention poursuivie ;
 - des contraintes de l'activité ;
 - des modalités de la situation.

- » **Elaborer des significations – Présenter le message ou y réagir – Réagir à un document en interaction éventuelle avec d'autres, en exprimant son opinion personnelle accompagnée d'une justification cohérente – Veiller à la présentation phonique du message.**

MATHÉMATIQUES

COMPÉTENCES TRANSVERSALES :

- » Analyser et comprendre un message.
- » Résoudre, raisonner et argumenter.
- » Structurer et synthétiser.

CALCULER :

- » Identifier et effectuer des opérations dans des situations variées.
- » Choisir et utiliser avec pertinence le calcul mental, le calcul écrit ou la calculatrice en fonction de la situation.

EVEIL SCIENTIFIQUE

- » Identifier des indices et dégager des pistes de recherche propres à la situation – Dans le cadre d'une énigme, agencer les indices en vue de formuler au moins une question, une supposition, une hypothèse – Proposer au moins une piste de résolution possible.
- » Confronter les pistes perçues, préciser des critères de sélection des pistes et sélectionner selon ces critères – Emettre une opinion, la développer, l'argumenter – Reformuler les pistes retenues en fonction des regroupements opérés et planifier le travail de recherche (contraintes, répartition du temps et des tâches).

EDUCATION PHYSIQUE

COOPÉRATION SOCIOMOTRICE :

- » Respecter les règles convenues dans l'intérêt du groupe et en fonction du but à atteindre.
- » Agir collectivement dans une réalisation commune.
- » Agir avec fair-play, dans la défaite et la victoire, dans le respect de soi et de ses partenaires (coéquipiers et adversaires).

EDUCATION ARTISTIQUE

COMPÉTENCES TRANSVERSALES :

- » S'approprier un langage sensoriel – Discriminer des éléments auditifs, visuels,
- » Exprimer une émotion ressentie face à une situation particulière.
- » Collaborer – Confronter des capacités individuelles pour réaliser une production collective.
- » Oser affirmer son plaisir et présenter sa production – Positiver sa production et celle des autres.

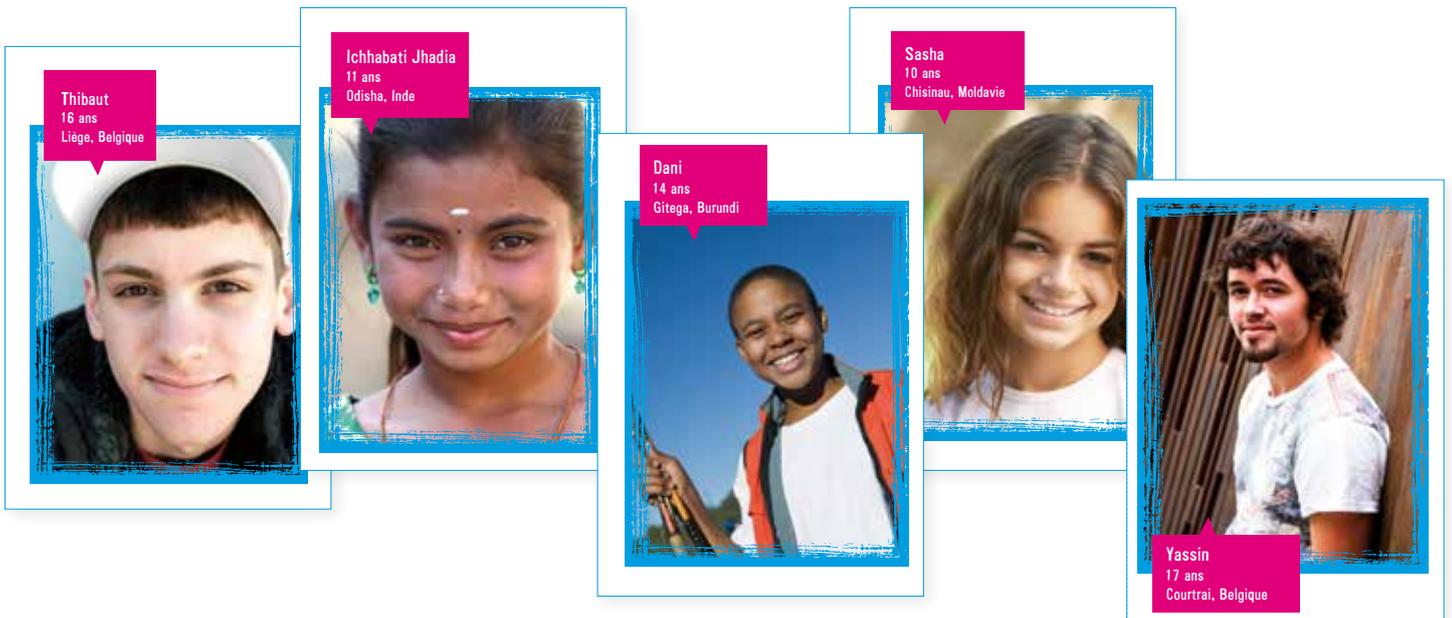
EVEIL HISTORIQUE ET GÉOGRAPHIQUE

- » Agir et réagir à propos de faits, de situations, de problèmes liés aux Droits Humains.
- » Identifier, comparer des aspects concrets du mode de vie en société dans nos régions et dans d'autres, en tenant compte du fait que notre société est multiculturelle.



VOICI CE DONT VOUS AVEZ BESOIN

1 ➤ Les **TÉMOIGNAGES** que vous avez déjà utilisés pour le jeu pour la classe.



2 ➤ Les **FICHES DE TRAVAIL**. Photocopiez-les en un seul exemplaire (uniquement l'avant).

3 ➤ Pour la plupart des défis, les élèves ont besoin de leurs **CONNAISSANCES ACQUISES**, d'un **STYLO** et de **PAPIER**. Certains défis requièrent du matériel supplémentaire (voir lors de chaque défi).

4 ➤ Imprimez la Convention relative aux des droits de l'enfant (www.unicef.be/kids > coin des actus > droits de l'enfants > les articles de la Convention) et accrochez-la dans la classe pour permettre aux élèves de la consulter pendant le jeu. Vous pouvez également y accrocher le poster des droits de l'enfant.



COMBIEN DE TEMPS DURE LE JEU ?



Prévoyez deux séquences de 50 minutes.

FONCTIONNEMENT DU JEU

Expliquez le jeu aux élèves et effectuez les étapes suivantes :

- Choisissez le personnage avec lequel vous allez jouer.
- Chaque équipe reçoit le témoignage d'un enfant et le lit attentivement. Chaque enfant a des droits, mais dans chacun des témoignages ceux-ci sont violés et/ou défendus. L'équipe doit découvrir de quels droits il s'agit en réalisant les défis. Chaque équipe reçoit le premier défi associé au personnage choisi. Le défi suivant n'est distribué qu'une fois le précédent terminé.
- Une fois tous les défis terminés, discutez des résultats en classe.
- Vous pouvez retrouver dans les corrigés les numéros des articles qui font référence aux droits visés dans les défis. Retrouvez la Convention des droits de l'enfant sur <http://www.unicef.be/kids> > coin des actus > droits de l'enfant > les articles de la Convention. Vous l'avez normalement déjà consulté pour le jeu de base. Vous pouvez aussi vous référer à l'annexe du jeu de base intitulée 'Quel droit pour quel témoignage ?'.

PENDANT LE JEU

- Il est important que toute l'équipe collabore à la réalisation de chaque défi.
- Pour certains défis, profitez des multiples points de vue des élèves pour mener une discussion sur ces différentes opinions.

Corrigé Thibaut



THIBAUT 1 : SAVOIR

Corrigez la partie 1 selon vos propres connaissances et en vous basant sur **l'article 13** de la Convention des droits de l'enfant qui aborde le droit à l'information.

Solution :

1. Se séparer.
2. Pas le début mais la...
3. Qu'aiment manger les Belges ?
4. La couleur la plus foncée.
5. La fête où les gens se déguisent.
6. Le neuvième mois de l'année.
7. Une femme qui peut prédire l'avenir.
8. Où il y a beaucoup de sable.
9. L'antonyme de « silence ».
10. Grosse pierre.
11. Ceux pour qui UNICEF s'engage partout dans le monde.

1	D	I	V	O	R	C	E	R
2	F	I	N					
		3	F	R	I	T	E	S
		4	N	O	I	R		
		5	C	A	R	N	A	V
6	S	E	P	T	E	M	B	R
		7	V	O	Y	A	N	T
8	D	É	S	E	R	T		
		9	B	R	U	I	T	
				10	R	O	C	H
								11

solution >>> INFORMATION

C'est **l'article 13** qui est abordé ici.

En Belgique, la législation relative aux droits des patients dit: En tant que patient (mineur d'âge), tu as le droit de recevoir du soignant toutes les informations nécessaires afin que tu puisses comprendre ton état de santé et avoir un aperçu de l'évolution possible. Tu as aussi le droit de recevoir des conseils sur le comportement à adopter. Et cela dans un langage clair pour que tu puisses comprendre. Le soignant doit t'informer à temps pour que tu puisses décider en toute liberté et en étant bien informé. En cas d'urgence, le soignant peut commencer le traitement immédiatement s'il n'est pas possible de connaître ton souhait. (<http://www.droitsdupatient.be/patientenrights> & <http://www.health.belgium.be/>)

THIBAUT 2 : LOISIRS

Nécessaire : magazines, ciseaux, matériel de dessin

Il existe de nombreux sports qui sont praticables par les personnes porteuses d'un handicap : athlétisme, badminton, curling, danse, haltérophilie, hockey, judo, kayak, ski, équitation , ...

La plupart du temps, les personnes porteuses d'un handicap doivent se rendre dans un centre sportif spécialisé. Tous les centres sportifs spécialisés existant en Wallonie sont listés sur le site www.handisport.be.

C'est **l'article 31** qui est abordé ici.

Corrigé Ichhabati



ICHHABATI 1 : DROIT OU LUXE ?

Distinguez ce qui différencie un droit, ce dont tu as besoin pour survivre et te développer, d'un luxe, ce qui vient en supplément.

Quelques exemples de droits de l'enfant :

- le droit d'avoir et d'exprimer sa propre opinion (Articles 12 & 14),
- le droit à un nom et une nationalité (Article 7),
- le droit à l'éducation (Article 28),
- le droit à la famille (Article 18),
- le droit de pratiquer sa propre religion (Article 14).

ICHHABATI 2 : JOURNAL DES LOISIRS

Nécessaire : 2 feuilles A3 + quelques magazines + ciseaux et colle

Laissez les enfants présenter leur journal à l'ensemble du groupe et discutez-en. C'est **l'article 31** qui est abordé ici.

ICHHABATI 3 : TROUVEZ LE MOT !

Solution de la grille de mots croisés :

- Le site Internet où vous discutez avec des amis, publiez des photos et écrivez des messages.

F A C¹ E B O O K

- Beaucoup d'enfants dans le monde se retrouvent dans la pauvreté parce qu'on se bat dans leur pays. Un tel combat est une :

G U E R⁶ R E

- Le plus grand dinosaure carnivore.

T⁴ Y R A N N O S A U R U S R E X

- Par où l'on quitte un lieu.

S O R T I E⁷

- Sorte de nuage qui flotte près du sol

B R O U² I L L A R D

- Le plus gros ami d'Astérix.

O B E L³ I X

- Une organisation qui se consacre au bien-être des enfants à travers le monde.

U⁵ N I C E F

SOLUTION FINALE :

C¹ U² L³ T⁴ U⁵ R⁶ E⁷

C'est **l'article 30** qui est abordé ici.

Corrigé Dani



DANI 1 : LA NUIT

Nécessaire : une grande feuille de papier + feutres ou crayons de couleur



EAU



RIZ



BLEU

= HORRIBLES

Je m'appelle COCO



2
CO



CHH



OEUFS



MARE

= CAUCHEMARS

Veillez à ce que les enfants se sentent suffisamment en sécurité au sein du groupe (on ne se moque pas, tout reste entre les murs de la classe, il est tout à fait normal de parfois avoir peur, ne forcer personne à exprimer ses peurs...) pour pouvoir faire part de leurs angoisses.

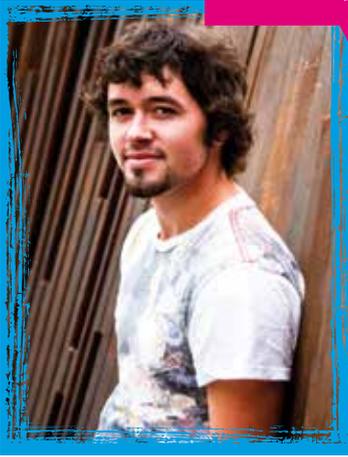
C'est l'article 39 qui est abordé ici.

DANI 2: DROITS ET OBLIGATIONS

Nécessaire : le règlement scolaire

Ce sont les articles 12, 13 et 14 qui sont abordés ici (Référez-vous à la Convention des droits de l'enfant).

Corrigé Yassin



YASSIN 1 : D'OÙ VENEZ-VOUS ?

44	5	17	33	20	27	15	42	22	16	36	3	51	34	48	39	18	47	4	26	40	2	53	35	10	37	24	41	9	14	31	49	52	38	23	46	8
D	M	O	A	E	T	R	O	F	S	E	N	R	Y	G	A	N	A	O	N	I	E	E	S	S	N	I	S	U	E	R	U	R	R	U	L	E

30	28	32	11	19	29	13	45	21	6	1	50	7	12	34	25
U	L	P	E	N	E	P	E	S	B	D	E	R	S	N	E

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37
D	E	N	O	M	B	R	E	U	S	E	S	P	E	R	S	O	N	N	E	S	F	U	I	E	N	T	L	E	U	R	P	A	Y	S	E	N

38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53
R	A	I	S	O	N	D	E	L	A	G	U	E	R	R	E

C'est **l'article 22** qui est abordé ici.

YASSIN 2 : DANS LE JOURNAL

C'est **l'article 20** qui est abordé ici.

Par le biais des questions, les élèves donnent leurs propres avis, développent des arguments et discutent avec la classe et l'enseignant.

YASSIN 3: UNE AUTRE LANGUE...

Corrigé :

Kuifje en Bobby = Tintin et Milou

Guust Flater = Gaston Lagaffe

De Smurfen = Les Schtroumpfs

Jommeke en Filiberke = Gil et Jo

Bollie en Billie = Boule et Bill

De Kiekeboes = La famille Coucou

Suske en Wiske = Bob et Bobette

Jansen en Janssen = Dupont et Dupond

Robbedoes = Spirou

Schanulleke = Fanfreluche

Parler sa propre langue et avoir sa propre culture, c'est **l'article 30** qui est abordé ici, mais aussi **l'article 28** (se sentir bien à l'école).

Corrigé Sasha



SASHA 1 : MÉDICAMENTS

En Belgique, une grande partie des frais médicaux et des médicaments prescrits par le médecin sont remboursés. Cela signifie que vous vous acquittez d'abord de l'intégralité du montant chez le médecin ou le pharmacien et qu'une partie vous est ensuite remboursée par la mutuelle. Vous devez dès lors coller une vignette sur les attestations que vous recevez chez le médecin et ensuite remettre ces dernières à la mutuelle. Lorsque vous achetez les médicaments prescrits par le médecin à la pharmacie, vous devez présenter votre carte SIS ou votre carte d'identité.

À l'aide de ces définitions, vous pouvez encore davantage aider vos élèves à formuler une réponse.

- **État providence** : Une société dans laquelle le gouvernement a pris de nombreuses mesures pour protéger les citoyens et plus particulièrement les plus vulnérables. Pays dans lequel le gouvernement garantit un certain niveau de prospérité et de bien-être des citoyens.
- **Mutuelle** : Il s'agit d'une assurance-maladie commune. Ces mutuelles font notamment en sorte que vos frais médicaux soient partiellement remboursés, que vous receviez un revenu si vous ne pouvez pas aller travailler parce que vous êtes malade ou enceinte. En Belgique, vous êtes obligé de vous affilier à une mutualité.
- **Attestation médicale** : Une déclaration du médecin attestant de la bonne santé ou de la maladie particulière d'une personne.

Ce défi fait référence à **l'article 24**.

SASHA 2 : APPRENDRE

Évaluez ce défi à votre guise et selon vos propres connaissances.

Le Ministère de l'Enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles définit les compétences que les élèves doivent avoir acquises à la fin d'une année ou d'un cycle scolaire. Les programmes, c'est-à-dire les matières que vous devez apprendre tout au long de votre parcours scolaire sont établis par les réseaux d'enseignement (FWB, officiel/libre, subventionné/non-subventionné), ou par le pouvoir organisateur d'une école.

Il se peut donc que vous n'appreniez pas les mêmes contenus que les élèves d'une autre école, mais que vous ayez quand même acquis les mêmes compétences à la fin d'une année scolaire.

Parce que les compétences de base comme la lecture, l'écriture, le calcul... sont importantes pour tout le monde pour bien vivre.

Ce défi fait référence aux **articles 28 et 29**.

SASHA 3 : UN ENDROIT À SOI

Nécessaire : papier, matériel de dessin, latte

Évaluez à votre guise.

Ce sont les **articles 27 et 16** qui sont abordés ici.

PUBLICATIONS CITÉES

1. *Dominicy, M. (2007). Nous sommes tout d'abord des jeunes.* UNICEF Belgique.
2. **UNICEF. (s.d.). UNICEF@work.**
Issu d'UNICEF: <http://www.unicef.be/kids/-Les-pays-ou-travaille-UNICEF-.html?lang=nl>
3. *Dominicy, M. (2009). Voilà ce que nous en pensons !* UNICEF Belgique

Thibaut

16 ans

Liège, Belgique



DÉFIS POUR LE TÉMOIGNAGE DE THIBAUT

THIBAUT 1 : SAVOIR

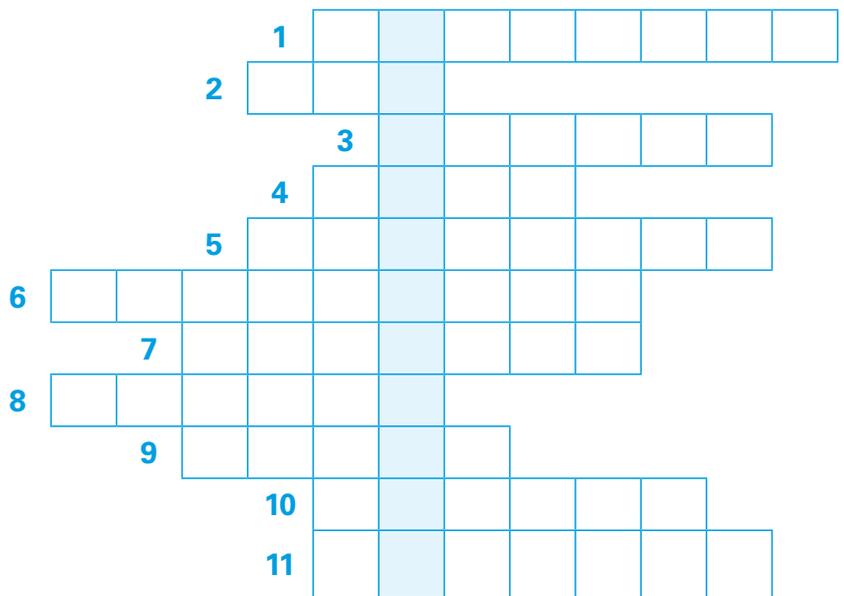
► Divisez votre équipe en deux petits groupes : un groupe de réflexion et un groupe de recherche.

Le **groupe de réflexion** réfléchit et prend note :

- Les médecins ont-ils eu raison de commencer par cacher le caractère permanent du handicap de Thibaut ? Et pourquoi ? Notez trois arguments.
- Supposez que vous restiez vous-même handicapés à la suite d'un accident. Voudriez-vous avoir une idée de ce qui vous attend ? Même si votre avenir ne s'annonce pas rose ? Notez trois réflexions.

Le **groupe de recherche** examine ce à quoi a droit chaque patient (même si celui-ci est un enfant). Pour le découvrir, complétez la grille de mots-croisés. Cherchez chacun à votre tour un mot.

1. Se séparer.
2. Pas le début mais la...
3. Qu'aiment manger les Belges ?
4. La couleur la plus foncée.
5. La fête où les gens se déguisent.
6. Le neuvième mois de l'année.
7. Une femme qui peut prédire l'avenir.
8. Où il y a beaucoup de sable.
9. L'antonyme de « silence ».
10. Grosse pierre.
11. Ceux pour qui UNICEF s'engage partout dans le monde.



- À quel droit de l'enfant ce défi correspond-t-il ? Recherchez cet article dans la Convention des droits de l'enfant.
- Pourquoi est-ce un droit important pour Thibaut ?
- Ce droit vous semble-t-il également important ? Pourquoi ?
- Allez-vous asseoir avec le groupe de réflexion et discutez des résultats.

Si vous avez terminé,
voici le défi suivant !

THIBAUT 2 : LOISIRS

Thibaut fait du football en fauteuil roulant.

- *Concertez-vous avec votre groupe et imaginez 5 autres loisirs auxquels Thibaut pourrait s'adonner pendant son temps libre. Allez ensuite chercher des photos à coller ou faites un dessin.*

NÉCESSAIRE

- magazines
- ciseaux
- matériel de dessin

1

2

3

5

4

- À quel droit de l'enfant le souhait de Thibaut d'avoir des loisirs est-il lié ?

**Vous avez à présent terminé tous les défis,
apprêtez-vous à discuter des défis et des résultats durant la classe.**

Ichhabati Jhadia

11 ans

Odisha, Inde



DÉFIS POUR LE TÉMOIGNAGE DE ICHHABATI

ICHHABATI 1 : DROIT OU LUXE ?

Le frère et la sœur d'Ichhabati ne peuvent pas aller à l'école.
Recevoir une éducation devrait-il être un droit ?

- *Examinez les phrases ci-dessous avec votre équipe.* Qu'est-ce qui est un droit pour les enfants et qu'est-ce qui ne l'est pas ? Expliquez et argumentez dans le cadre ci-dessous ou sur une feuille à part.

DROIT	QUI DANS VOTRE ÉQUIPE TROUVE QUE CELA DOIT ÊTRE UN DROIT DE L'ENFANT.	QUI DANS VOTRE ÉQUIPE TROUVE QUE CELA NE DOIT PAS ÊTRE UN DROIT DE L'ENFANT.	ET POURQUOI ?
Chaque enfant a droit à la télévision et à une connexion Internet à la maison.			
Chaque enfant a le droit de donner son avis sur les décisions qui le concernent.			
Chaque enfant a droit à un nom et une nationalité.			
Chaque enfant a droit à une éducation.			
Chaque enfant a droit à avoir sa propre chambre.			
Chaque enfant a le droit de ne pas vivre dans la misère.			
Chaque enfant a le droit d'aller à l'école en voiture.			
Chaque enfant a le droit d'avoir un frère ou une sœur.			
Chaque enfant a le droit de décider lui-même de ses hobbies, de son école et de sa religion.			
Chaque enfant a droit à un enseignement fondamental gratuit.			

- Discutez : De quels autres droits les enfants devraient-ils disposer ? Quelle est la différence entre un droit et un luxe ?
- Pour les phrases que la plupart des membres de l'équipe considèrent comme un droit, allez vérifier si ce droit est bien présent dans la Convention.

Montrez le résultat de vos réflexions et discussions à votre enseignant(e), vous pouvez alors passer au défi suivant.

ICHHABATI 2 : JOURNAL DES LOISIRS

NÉCESSAIRE

- 2 feuilles A3
- quelques magazines
- ciseaux et colle

► **Votre défi :** Créer un journal de quatre pages consacré au sport et aux loisirs pour enfants. Vous pouvez utiliser des photos découpées dans les magazines ou dessiner quelque chose. Ecrivez de petits morceaux de textes et trouvez de chouettes titres.

- En tant que journaliste, posez-vous les questions suivantes :
 - Tous les enfants peuvent-ils faire la même chose durant leur temps libre ?
 - Tous les enfants ont-ils autant de loisirs ?
 - Comment vous sentiriez-vous si vous n'aviez pas le droit d'avoir des loisirs ?



- Discutez de ce que vous faites pendant votre temps libre et de ce que les autres enfants font.
- Vous avez créé un journal consacré aux loisirs. Cela correspond-t-il à un droit de l'enfant ? Si oui, lequel ?

Montrez votre journal à l'enseignant(e) (et ensuite à la classe) pour recevoir le défi suivant.

Dani
14 ans
Gitega, Burundi



DÉFIS POUR LE TÉMOIGNAGE DE DANI

DANI 1 : LA NUIT

Dani se réveille souvent en sursaut pendant la nuit.
En résolvant le rébus, vous saurez pourquoi :

NÉCESSAIRE

- une grande feuille de papier
- feutres ou crayons de couleur



.....

=

Je m'appelle COCO



2



.....

=

- ▶ **Travaillez à deux au rébus.** Expliquez votre résultat au cours de la discussion finale avec la classe.
- ▶ Les autres membres de l'équipe réfléchissent ensemble à une réponse à ces questions. Ils expliqueront leurs réponses au reste de la classe au cours de la discussion finale :
 - Qu'est-ce qui fait peur à une personne ?
 - Quand un rêve tourne-t-il au cauchemar ?
- ▶ **Lorsque vous avez résolu le rébus et répondu aux questions,** dessinez avec l'équipe toutes vos peurs sur une grande feuille de papier.
- ▶ **Discutez de votre dessin.**
- ▶ **Zoek straks met de hele klas een antwoord: Trouvez par la suite avec la classe une réponse à la question qui suit.** Dani a vécu des choses graves et en subit encore les conséquences. Quel article de la Convention relative au droit de l'enfant stipule que Dani a le droit d'être aidé ?

Montrez le résultat de votre travail à votre enseignant(e).
Passez au défi suivant !

DANI 2 : DROITS ET OBLIGATIONS

Dani ne pouvait pas dire ce qu'il voulait dans l'armée.
Vous devez respecter les accords qui figurent dans le règlement scolaire.

- *Consultez le règlement scolaire avec votre équipe.*
Que contient-il d'agréable et de désagréable ? Expliquez pourquoi.
Que souhaiteriez-vous modifier et comment procéderiez-vous ?

Chaque membre de l'équipe écrit :

NÉCESSAIRE

- le règlement scolaire

	Je trouve bien (+ pourquoi)	Je trouve stupide (+ pourquoi)	Ceci doit être modifié (+ comment)
MEMBRE 1			
MEMBRE 2			
MEMBRE 3			
MEMBRE 4			
MEMBRE 5			

- Quel est le droit de l'enfant qui vous permet de donner votre avis sur l'une et l'autre chose.

Tout est complété ?
Vous pourrez en discuter tout à l'heure avec la classe.

Vous avez à présent terminé tous les défis,
apprêtez-vous à discuter des défis et des résultats durant la classe.

Yassin

17 ans

Courtrai, Belgique



DÉFIS POUR LE TÉMOIGNAGE DE YASSIN

YASSIN 1 : D'OÙ VENEZ-VOUS ?

Yassin a fui son pays. De nombreuses personnes prennent la fuite à travers le monde. Ils veulent aller habiter dans un autre pays. C'est ce qu'on appelle demander l'asile.

► *Trouvez les mots cachés pour découvrir de quels pays la plupart de nos demandeurs d'asile proviennent.*

Il y a aussi d'autres mots qui se rapportent aux demandeurs d'asile. Vous pouvez chercher de gauche à droite, de droite à gauche, de haut en bas, de bas en haut et en diagonale. Les lettres restantes forment une phrase qui explique pourquoi les gens ont fui leur pays :

ACCUEIL AFGHANISTAN ARMENIE ASILE CONGO FRONTIERES GUINEE IRAK KOSOVO PARTIR REFUGIE RUSSIE SENEGAL SERBIE SYRIE VOYAGER	D	M	O	R	A	S	I	L	E	A	S	E
	T	V	R	O	E	F	S	I	E	E	E	N
	R	O	Y	G	A	F	S	N	R	L	R	A
	O	Y	S	N	G	S	U	E	A	I	B	R
	E	A	Y	E	U	S	I	G	S	N	I	A
	I	G	R	R	I	T	E	I	I	T	E	C
	R	E	I	M	N	N	S	U	R	E	O	C
	A	R	E	O	E	E	R	A	U	V	C	U
	K	R	R	S	E	N	P	R	O	U	O	E
	A	F	G	H	A	N	I	S	T	A	N	I
	L	E	U	L	P	E	O	E	N	E	G	L
	P	E	S	B	D	K	E	R	S	N	O	E

► *Rassemblez les lettres restantes, de gauche à droite en commençant par la première rangée, puis la deuxième, la troisième, etc. Écrivez les lettres dans cette grille, et reportez-les ensuite dans la seconde grille à la place indiquée :*

44	5	17	33	20	27	15	42	22	16	36	3	51	34	48	39	18	47	4	26	40	2	53	35	10	37	24	41	9	14	31	49	52	38	23	46	8
----	---	----	----	----	----	----	----	----	----	----	---	----	----	----	----	----	----	---	----	----	---	----	----	----	----	----	----	---	----	----	----	----	----	----	----	---

30	28	32	11	19	29	13	45	21	6	1	50	7	12	34	25
----	----	----	----	----	----	----	----	----	---	---	----	---	----	----	----

SOLUTION

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37
---	---	---	---	---	---	---	---	---	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----

38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53
----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----

Les deux groupes se concertent et partagent leurs résultats.

- Si la guerre éclatait dans votre pays, où trouveriez-vous refuge ?
- Les enfants de réfugiés doivent-ils avoir les mêmes droits que les enfants belges ? Et peuvent-ils rester ici pour toujours ?
- Selon vous, qu'est-ce qui est un droit important pour les enfants qui, comme Yassin, fuient leur pays ?

**Vous avez tout complété ?
Vous pourrez en discuter tout à l'heure avec la classe.
Allez à présent chercher le défi suivant chez votre enseignant(e).**

- *Lisez attentivement et avec un regard critique cet article de journal.*
Discutez-en ensuite ensemble et répondez aux questions.

LES MINEURS ÉTRANGERS NON ACCOMPAGNÉS BÉNÉFICIENT D'UN TUTEUR

Des enfants de moins de 18 ans viennent parfois trouver refuge dans notre pays sans leurs parents. Il s'agit de mineurs étrangers non accompagnés. Qu'ils n'aient pas toujours été bien accueillis n'est un secret pour personne. Les hivers précédents, comme il n'y avait pas assez de places dans des centres d'accueil pour les enfants étrangers accompagnés de leur famille, il n'y en avait pas non plus assez pour les mineurs qui arrivent seuls et certains d'entre eux se sont retrouvés à l'hôtel ou à la rue.

Nous les avons vus à la télévision : des sans-abris transis de froid dans les rues de nos villes pourtant riches. Le gouvernement a entre-temps corrigé le tir et prévu suffisamment de places d'accueil. En cas de froid extrême, chacun trouve une place.

Dans notre pays, tout demandeur d'asile peut en principe s'adresser au service d'accueil de l'agence

fédérale Fedasil. Les mineurs étrangers non accompagnés aussi. Mais comment se passe cet accueil dans les faits ? Les jeunes bénéficient désormais d'un accueil adapté dans un centre pour mineurs étrangers non-accompagnés. Ils ne sont plus enfermés ni hébergés dans un centre d'accueil pour adultes.

Le gouvernement a décidé de prévoir une tutelle pour les mineurs étrangers non accompagnés. Le tuteur accompagne le jeune dans les procédures administratives, introduit la demande d'asile, veille à ce que l'enfant aille à l'école et fait tout son possible pour retrouver sa famille. Il (ou elle) fait rapport aux autorités et essaye de trouver la solution la meilleure pour le jeune.

- *Discutez de ces questions et rédigez une réponse ensemble :*

- Partiriez-vous dans un autre pays sans vos parents ?
- Que feriez-vous pour les mineurs non accompagnés dans notre pays ?
- Voudriez-vous accompagner un mineur non accompagné ? Pourquoi ? Pourquoi pas ?
- Un toit au-dessus de vos têtes, une famille au sein de laquelle habiter... trouvez le droit de l'enfant dont Yassin doit bénéficier.

Tout est complété ? Vous pourrez en discuter tout à l'heure avec la classe. Allez à présent chercher le défi suivant chez votre enseignant(e).

YASSIN 3 : UNE AUTRE LANGUE...

Yassin parle français, mais pas néerlandais : il lui est très difficile de suivre les cours.

- Imaginez que vous deviez fuir et que vous vous retrouviez aux Pays-Bas. Vous devez aller à l'école aux Pays-Bas et même les noms des personnages de BD y sont différents. *Pouvez-vous relier les personnages de BD à leur nom néerlandais ?*



© Peyo/IMPS



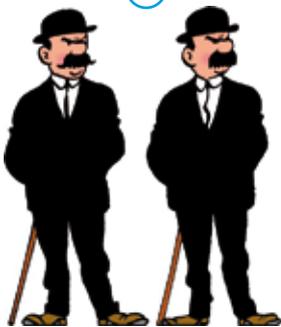
© Dupuis



© Jef Nys



© Franquin



© Hergé/Moulinesart



© Roba



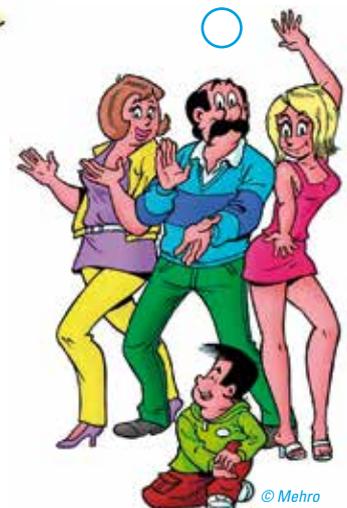
© Standaard Uitgeverij



© Hergé/Moulinesart



© Standaard Uitgeverij



© Mehro

- Robbedoes
- Bollie en Billie
- Kuifje en Bobby
- De Smurfen
- De Kiekeboes
- Guust Flater
- Schanulleke
- Jansen en Janssen
- Suske en Wiske
- Jommeke en Filiberke

- Vous sentez-vous bien à l'école quand vous ne pouvez pas y parler votre langue ? Existe-t-il des droits qui traitent de ce sujet ? Découvrez-les !

Vous avez à présent terminé tous les défis, apprêtez-vous à discuter des défis et des résultats durant la classe.

Sasha

10 ans

Chisinau, Moldavie



DÉFIS POUR LE TÉMOIGNAGE DE SASHA

SASHA 1 : MÉDICAMENTS

La maman de Sacha est très malade et a besoin d'un médecin et de médicaments.
Elle ne peut malheureusement pas les payer.

► *Quelles solutions pouvez-vous imaginer pour qu'elle puisse quand même payer les médecins et les médicaments ?* Discutez-en avec votre équipe et notez au moins trois solutions :

-
-
-

► *Réfléchissez aussi à votre propre situation.*

Quand vous allez chez le médecin, qui paie ? Et quand vous devez prendre des médicaments ? Paie-t-on le montant intégral ?

► Comment se fait-il que presque tout le monde en Belgique puisse aller chez le médecin et acheter des médicaments ? Des concepts pour vous aider : état providence – mutualité – certificat médical.

- Y a-t-il un droit correspondant à ce défi ?

Montrez vos solutions à l'enseignant(e). Vous pouvez passer au défi suivant.

SASHA 3: UN ENDROIT À SOI

Avez-vous bien lu l'histoire de Sasha ? Alors, vous savez qu'elle vit avec sa grand-mère dans une maison. Et que Sasha et sa grand-mère y occupent une chambre. Supposez que vous ne disposiez que d'une seule pièce pour faire votre toilette, cuisiner, dormir...

NÉCESSAIRE

- papier
- matériel de dessin
- latte

► *Voici une chambre vue d'en haut.* C'est maintenant à vous de la remplir.

- Chaque membre de l'équipe prend une feuille de papier et du matériel de dessin.
- Chaque membre de l'équipe dessine un espace aménagé de cette chambre (vue d'en haut et à la bonne échelle) et le découpe :
 - > Un coin couchage pour Sasha (comment faire pour que ce soit vraiment son endroit à elle ?).
 - > Un coin couchage pour la grand-mère.
 - > Un coin salle de bain.
 - > Un coin cuisine.
 - > Un coin salon et repas.

Pour vous donner une idée :

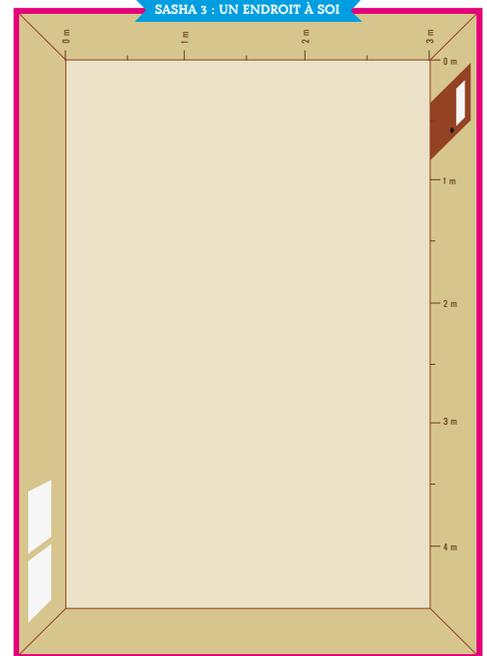
un lit pour 1 personne fait 80 cm de large et 2 mètres de long.

Une table fait 120 cm x 75 cm.

Un évier ordinaire mesure 90 cm x 50 cm.

Une garde-robe fait 80 cm x 50 cm.

Un fauteuil pour deux personnes : 120 cm x 80 cm.



- Qu'est ce qui est absolument nécessaire dans votre maison pour vivre et survivre à deux ?
- Rassemblez les ébauches sur un seul plan. (voir page suivante)
- Écrivez ici comment vous créeriez un endroit à vous si vous occupiez une chambre à deux :
- Maintenant que vous savez comment la petite Sasha vit, vous pouvez également vous imaginer qu'elle n'a pas beaucoup de place. Les affaires de sa grand-mère sont également là.

Montrez le résultat de ce défi à votre enseignant(e).

**Vous avez à présent terminé tous les défis,
apprêtez-vous à discuter des défis et des résultats durant la classe.**

► Voici une chambre vue d'en haut. C'est maintenant à vous de la remplir.

SASHA 3 : UN ENDROIT À SOI

